



STRATÉGIE RÉGIONALE D'INNOVATION POUR UNE SPÉCIALISATION INTELLIGENTE (S3)

POITOU-CHARENTES 2014-2020



La Région et l'Union européenne investissent pour l'avenir de Poitou-Charentes

2014 - 2020

Table des matières

I) DIAGNOSTIC DE L'INNOVATION EN REGION.....	4
A) PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE ET DU TISSU ÉCONOMIQUE..	4
1) Caractéristiques sectorielles du tissu économique.....	4
2) A quelques exceptions près, pas de véritables filières en région.....	5
B) INNOVATION SUR LE TERRITOIRE : INDICATEURS CLES.....	6
C) ANALYSE DES COMPOSANTES DE L'ÉCOSYSTÈME RÉGIONAL D'INNOVATION.....	7
1) Tissu économique et propension à l'innovation.....	7
2) Potentiel académique et valorisation de la recherche (cf carte page 10).....	8
3) Transfert de technologie et appui à l'innovation (cf carte page 10).....	9
a) Présentation des acteurs et thématiques.....	9
b) Les porteurs bénéficiant de l'écosystème de l'innovation.....	10
c) L'accompagnement des porteurs de projets.....	10
4) Les réseaux d'entreprises et la mise en perspective par filière (cf carte page 10).....	11
5) Le financement du Haut de bilan en Poitou-Charentes.....	14
6) Le soutien à la création d'entreprises et à l'emploi en Poitou-Charentes.....	15
II) BILAN DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE D'INNOVATION 2010.....	17
A) PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE D'INNOVATION (SRI) 2010	17
B) BILAN DE LA SRI 2010.....	17
1) Axe 1 : Resserer le réseau des acteurs de l'innovation.....	17
2) Axe 2 : Mettre en place les outils stratégiques favorisant l'innovation dans la région.....	17
3) Axe 3 : Développer l'innovation au sein des entreprises.....	18
4) Axe 4 : Insuffler une culture d'innovation au sein des entreprises.....	18
5) Axe 5 : Faciliter les collaborations entre les centres de transfert et de recherche, les entreprises et les universités, les entreprises elles mêmes.....	18
6) Axe 6 : Développer le capital humain en faveur de l'innovation.....	18
7) Axe 7 : Connaître, maîtriser l'information et la diffuser.....	19
III) PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA SRI – SI POITOU-CHARENTES 2014-2020.....	19
A) BILAN DE LA SRI.....	19
B) L'ELABORATION DE LA SRI EN CONCERTATION AVEC LES ACTEURS REGIONAUX DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION.....	20
1. Première étape : Des ateliers d'échange.....	20
2. Deuxième étape : des réunions de filières.....	21
3. Troisième étape : identification des domaines d'activités stratégiques de la S3.....	23
IV) PRÉSENTATION DES DOMAINES D'ACTIVITÉS STRATÉGIQUES (DAS) RETENUS ET DE LA FILIÈRE ÉMERGENTE.....	24

A) METHODOLOGIE D'IDENTIFICATION DES DOMAINES D'ACTIVITES STRATÉGIQUES.....	24
B) DOMAINES D'ACTIVITÉS STRATÉGIQUES RETENUS.....	26
1) DAS n°1 : Santé, environnement, qualité alimentaire.....	26
2) DAS n°2 : Chimie verte, ressources durables.....	29
3) DAS n°3 : Transports : réduction de l'empreinte environnementale, matériaux durables, éco-mobilité.....	31
4) DAS n°4 : Bâtiment durable, énergies.....	33
5) DAS n°5 : Numérique éducatif et industrie culturelle.....	35
C) FILIÈRE « SILVER ECONOMY » ÉMERGENTE.....	37
V) PRÉSENTATION DES ACTIONS TRANSVERSALES.....	37
A) DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE DE L'INNOVATION DANS LES ENTREPRISES.....	38
1. <u>L'INCUBATION DE PROJETS INNOVANTS.....</u>	<u>38</u>
a) Les actions de détection, de sensibilisation et de formation.....	38
b) L'incubation et l'accompagnement de projets présentant une forte innovation technologique.....	38
2. <u>L'ACCOMPAGNEMENT DES PME DANS LEURS DEMARCHES D'INNOVATION ET LA MISE EN RESEAU DES ACTEURS.....</u>	<u>39</u>
3. <u>LE SOUTIEN AU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE.....</u>	<u>40</u>
B) LE DEVELOPPEMENT DE L'INNOVATION SOCIALE ET DU CAPITAL HUMAIN.....	40
E) LES OUTILS NUMERIQUES AU SERVICE DE L'INNOVATION.....	41
VI) GOUVERNANCE ET MODALITES DE SUIVI DE LA S3.....	43
A) EVOLUTION DE L'ECOSYSTEME REGIONAL DE L'INNOVATION AVEC LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE AGENCE RÉGIONALE DE L'INNOVATION.....	43
B) ORGANISATION.....	44
C) MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION.....	46

I) DIAGNOSTIC DE L'INNOVATION EN REGION

Le diagnostic de l'innovation en région a été réalisé par le cabinet Katalyse dans le cadre d'une étude « Mission d'appui à l'élaboration de la stratégie régionale d'innovation pour la programmation 2014-2020 ». Il est en grande partie repris ci-dessous.

A) PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE ET DU TISSU ÉCONOMIQUE

Les chiffres clefs du tissu économique régional

Économie :

- ✖ 42,5 Milliards € en valeur de PIB en 2011 soit 2,2% du PIB français (la 15ème région française)
- ✖ 24 400 € de PIB / habitants et 62 900 € de PIB par emploi en 2011 (la 18ème région française)

Emploi et formation:

- ✖ 10,2 % de chômage contre 10,5 % pour la moyenne sur le territoire métropolitain au 2nd trimestre 2013
- ✖ 5,3 % des actifs dans l'agriculture, 13,9 % dans l'industrie, 7,2 % dans la construction, 41,4 % dans le commerce et les services, 32,3 % dans l'administration publique, au 31/12/2012
- ✖ 46 700 personnes dans l'enseignement supérieur pour l'année 2011-12, soit 2 % de la population étudiante française

Profils d'entreprises : une grande majorité de TPE et PME

- ✖ 92,8 % des entreprises et des établissements comptent moins de 10 salariés,
- ✖ 800 ETI sur la région

Innovation :

- ✖ 1,5 % de l'emploi total de la région dans la fonction conception / recherche en 2010 contre 2,2 % en moyenne dans les autres régions de province (19ème rang national)
- ✖ 376 M € de dépenses R&D en 2010 (20ème rang national)

Internationalisation :

- ✖ 6,8 Mds € d'exportations régionales soit 1,7 % des exportations nationales en 2012 (INSEE- Bilan économique 2012), dont les produits des industries agroalimentaires
- ✖ 4,36 Mds € d'importations soit 1 % des importations nationales
- ✖ 0,8 % des projets d'implantation d'entreprises étrangères en France entre 2008 et 2012. Ce chiffre illustre la faible attractivité de la région, ces entreprises participant à la création de 0,2 emploi pour 1000 sur le territoire en 2012 (source : AFII).

1) Caractéristiques sectorielles du tissu économique

L'économie régionale concentre une part importante du savoir-faire et de l'emploi national sur 3 secteurs, qui emploient plus de 80 000 salariés :

– **L'agriculture, la sylviculture, l'aquaculture (notamment la conchyliculture) et la pêche** occupent 70 % du territoire contre 50 % en moyenne nationale. Ainsi les agriculteurs représentaient 5,3 % des emplois en région contre 2,5 % au niveau national en 2012 (2^{ème} région française). Les **entreprises agroalimentaires** constituent le premier secteur industriel régional en termes d'emplois salariés (19 % des effectifs industriels), de valeur ajoutée et d'exportations.

– **L'industrie** picto-charentaise reste un secteur majeur pour le dynamisme économique de la région et se caractérise par un tissu dense de TPE/PME. On note également l'importance de la sous-S3 Poitou-Charentes 2014-2020

traitance, ce qui expose la région aux délocalisations. Poitou-Charentes dispose encore d'une solide infrastructure industrielle tournée vers les biens d'équipements.

– **L'économie sociale et solidaire** constitue enfin un secteur essentiel en région, (qui concentre 13,1 % des emplois régionaux avec 7 000 établissements et 72 350 salariés, notamment grâce à la présence des grandes mutuelles d'assurance à Niort.

2) A quelques exceptions près, pas de véritables filières en région

Même sur les secteurs bien représentés, on constate que les filières économiques ont souvent un faible poids économique par rapport à d'autres territoires et peu de relations clients-fournisseurs ; un faible nombre de grands donneurs d'ordres et d'entreprises moteurs et structurantes est présent sur le territoire. Les chaînes de valeur sont incomplètes par filière et les entreprises isolées avec des flux d'affaires en dehors du territoire régional. Une grande diversité de métiers et de marchés sont par ailleurs recensés sous le même « secteur d'appartenance » ; c'est notamment le cas de l'agroalimentaire.

Quelques domaines à forte visibilité apparaissent néanmoins avec un fonctionnement de type filière. C'est le cas de l'industrie des vins et spiritueux, de l'emballage, du domaine de l'image, ou encore de micro-filières dans le domaine de la croissance verte.

→ Analyse forces / faiblesses de l'économie régionale

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • La diversité du tissu économique avec filières clés génératrices de valeur ajoutée, dont certaines bénéficiant de structures de recherche reconnues et très actives • Des relais de croissance avec en particulier les TIC et les éco-activités • Quelques créations d'entreprises innovantes, portées par l'incubateur régional... • La structuration de clusters / grappes d'entreprises sur la quasi-totalité des filières clés 	<ul style="list-style-type: none"> • Une DIRD faible de 0,9 % du PIB, classant la région au 19^{ème} rang national • Une part très faible de la DIRD privée (fortement liée à la prédominance des TPE / PME dans le tissu économique) • La forte présence des industries dites traditionnelles • Un retard sur le développement à l'international (hors IAA) et la participation aux projets européens • Un faible nombre d'ETI : une 40^{aine} • Un manque de sièges sociaux d'entreprises et un éloignement des grands décideurs • ...mais au global un très faible niveau du taux de création d'entreprises • Une faible attractivité, peu d'investissements directs étrangers (moins de 1 % des implantations étrangères en France) • L'absence de pôle de compétitivité et des dimensions marché & innovation à renforcer dans les clusters existants

B) INNOVATION SUR LE TERRITOIRE : INDICATEURS CLES

Tableau de bord de l'innovation en Poitou-Charentes – principaux indicateurs

Famille	Indicateurs		Rang national	France	Année
Recherche	Nombre d'unités de recherche reconnues				
	Nombre de chercheurs	2 180	19	234 200	2009
	<i>Public</i>	1 230	14	100 700	2009
	<i>Entreprise</i>	950	19	133 500	2009
	% de recherche privée en nb de chercheurs	44%	19	57%	2009
	Dépenses intérieures en R&D (en M €)	373	19	42 685	2009
	<i>dont recherche publique (en M €)</i>	161	14	16 344	2009
	<i>dont recherche privée (en M €)</i>	212	19	26 341	2009
	% de recherche privée en dépenses	57%	19	62%	2009
	Intensité de la recherche (dépenses R&D/PIB)	0,9%		2,2%	2010
	Nombre d'étudiants inscrits en doctorat	1 027	14		2010
	Effectifs de docteurs	190	13	11 644	2010
	Nombre de bourses CIFRE	18	21	1 200	2010
Nombre de brevets déposés	190	16	16 757	2011	
Dynamique innovation	Crédit Impôt Recherche (K€) (2010)	21 400	17	10 000 000	2010
	Nombre de JEI			2 373	2011
	Taux de création d'entreprises issues de l'incubateur entre 2000 et 2009	47%		64%	2010
	Lauréats du concours national de créations d'entp innovantes 2012	0		167	2012
	<i>Dont création développement</i>	0		59	2012
	<i>Dont émergence</i>	0		108	2012
	Nombres d'entreprises aidées par Oséo Innovation	147			2011
	Montant de financement par Oséo (millions d'euros)	15,6			2011

➤ La région Poitou-Charentes a un poids limité dans la recherche à l'échelle nationale

Le tableau de bord innovation montre le faible pourcentage de la recherche privée régionale, aussi bien en termes d'effectif (44 % des effectifs de recherche en 2009 contre 57% à l'échelle nationale) que de dépenses (57 % des dépenses de recherche en 2009 contre 62 % à l'échelle nationale). La région occupe ainsi le 19^{ème} rang national tant en terme d'effectifs qu'en termes de dépenses R&D alors qu'elle se positionne au 13^{ème} rang des régions françaises en terme de « richesse » (PIB / hab). Par ailleurs, l'intensité de la recherche apparaît très faible, rapportée au PIB, 0,9 % contre 2,2 % à l'échelle nationale. En termes de nombre de doctorants et de brevets déposés, la région se situe à un niveau moyen et les coopérations avec les universités et les organismes de recherche publics sont plus rares qu'au niveau national (38 % contre 45 %).

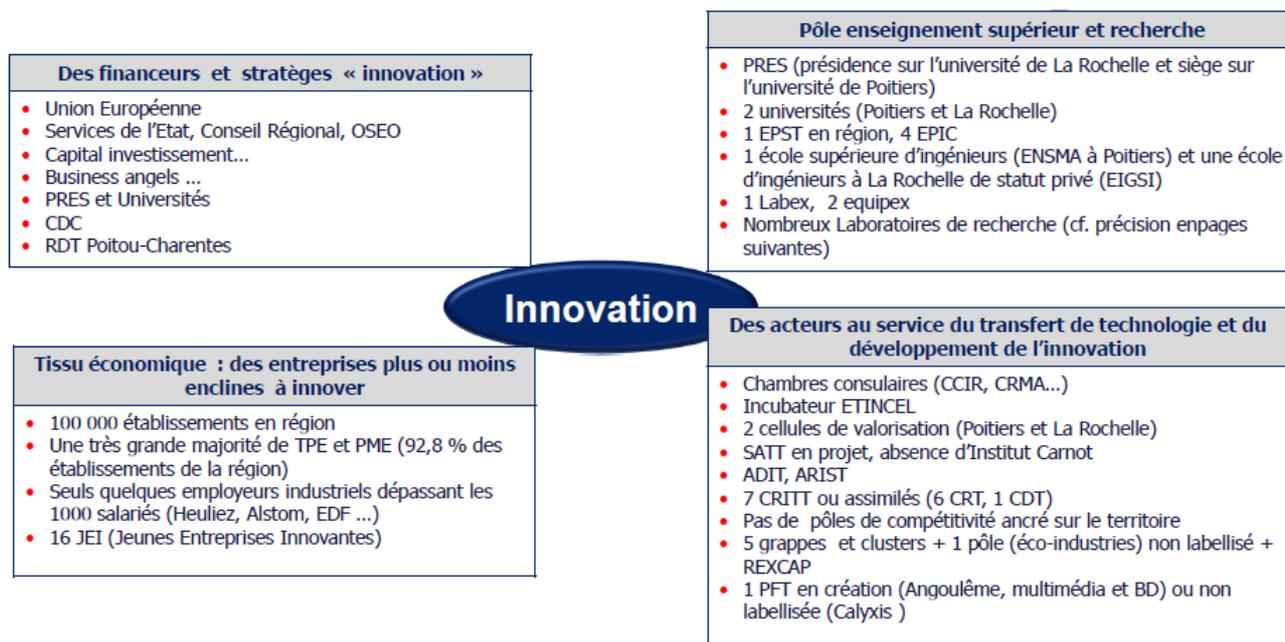
➤ Une région considérée comme peu innovante selon différents critères

Ce constat s'appuie à la fois sur la part très faible et en diminution du nombre de lauréats au concours national de création d'entreprises innovantes (0 / 62 en 2012 et seulement 8 / 500 sur le cumul des trois dernières années) et sur le taux de création d'entreprises issues de l'incubateur bien inférieur à la moyenne nationale (47 % contre 64 %), malgré un nombre moyen de projets incubés (79). La région est qualifiée de « moyennement innovante » à l'échelle européenne et classée en fin de tableau des régions innovatrices de l'UE.

Cependant, cette vision est contrebalancée par la montée en puissance des Jeunes Entreprises Innovantes (JEI) (1 en 2008, 4 en 2009 et 16 en 2010).

C) ANALYSE DES COMPOSANTES DE L'ÉCOSYSTÈME RÉGIONAL D'INNOVATION

Représentation schématique des acteurs de l'écosystème d'innovation en Poitou-Charentes



L'écosystème d'innovation en région est marqué par la multiplicité de ses acteurs, sur l'ensemble de la chaîne d'innovation, de l'aspect formation jusqu'au développement du produit, procédé ou organisation. Outre l'innovation dans le tissu économique, il est nécessaire de faire un état des lieux des composantes académique et de valorisation de la recherche, ainsi que de celles du transfert de technologie et de l'innovation.

1) Tissu économique et propension à l'innovation

➤ **Des facteurs favorables à l'innovation :**

- Une flexibilité et réactivité liée à la taille modeste de nombreuses entreprises de la région ;
- La présence de quelques sites de leaders mondiaux ou nationaux (Alstom, Heuliez et EDF) ;
- **L'innovation au sens large en Poitou-Charentes par les PME légèrement plus dynamique que la moyenne nationale** (Source : INSEE -étude « Innovation en Poitou-Charentes : des PME en bonne place grâce à l'innovation de procédés et aux achats d'équipements »). Ainsi, selon cette étude, 56,8 % des PME picto-charentaises ont innové entre 2008 et 2010, contre 54,9 % au niveau national. Cette différence est en grande partie due à l'innovation de procédés (27 % des PME contre 25 % au niveau national) et à la part supérieure des dépenses d'innovation consacrées à l'achat d'équipements, de machines ou de logiciels. Ces achats étant souvent réalisés au détriment de la R&D. Enfin, l'étude montre que le dispositif de soutien à l'innovation est plus favorable aux PME en Poitou-Charentes que sur le reste du territoire national (20 % des PME de la région ont bénéficié d'un soutien financier à l'innovation contre 14 % à l'échelle nationale).

➤ **Des limites intrinsèques :**

- **Les PME de la région sont insuffisamment structurées pour innover.** Ainsi, le taux d'encadrement (personnel qualifié) s'élève à 10 % dans les entreprises du Poitou-Charentes contre 19 % au niveau national et les entreprises semblent peu sensibilisées à l'innovation. Par ailleurs, le niveau de coopération avec d'autres entreprises ou organismes institutionnels reste inférieur à la moyenne nationale ;

- **L'éloignement géographique des grands donneurs d'ordre des filières à fort potentiel d'innovation** constitue également un frein à l'innovation ; de même qu'une majorité de sous-traitants « subissent » l'innovation provenant des grands donneurs d'ordres ou des fournisseurs ;
- Enfin, l'innovation en Poitou-Charentes pâtit du manque d'attractivité de la région pour les jeunes diplômés et les entreprises étrangères.

2) Potentiel académique et valorisation de la recherche (cf carte page 10)

➤ ***Les forces en présence :***

- La région bénéficie de 2 universités pluridisciplinaires : l'Université de Poitiers comprend 7 UFR, 2 IUT, 1 IUFRM, 1 IAE et l'École supérieure d'ingénieurs de Poitiers. L'Université de La Rochelle comprend 3 UFR et 1 IUT. Un service de valorisation est installé à Poitiers ; il couvre les activités des UMR CNRS des 2 Universités et de l'ENSMA
- Il existe une école nationale supérieure d'ingénieurs, l'ENSMA, et une école d'ingénieurs de statut privé, l'EIGSI ;
- Par ailleurs, **le paysage académique** se compose également de 4 écoles de commerce - l'ESCEM de Poitiers, l'ESC de La Rochelle, l'EGC d'Angoulême et l'IECG de La Rochelle, d'un Institut des techniques d'ingénieurs de l'industrie (établissement support du CNAM à Châtellerauld IT2I), d'un Centre d'études supérieures industrielles d'Angoulême (CESI) et d'un Centre d'enseignement du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) à Poitiers ;
- Le **CHU de Poitiers** est un acteur incontournable du paysage académique et de valorisation de la recherche;
- En termes de **potentiel de recherche**, les acteurs régionaux sont les suivants :
 - 1 EPST régional, l'INRA, et 2 autres influents en Poitou-Charentes mais situés hors région (le CNRS à Orléans et l'INSERM à Bordeaux) ;
 - une quarantaine de laboratoires de recherche Unités Mixtes dont : le Centre d'études biologiques de Chizé, LIENS, LIAS, LASiE, EBI, l'Institut IC2MP, L3I, CECOJI, CERCA, CESCO, ... ainsi que l'Institut Pprime (Unité propre CNRS,
 - les EPIC que sont la direction régionale de l'ADEME, l'ADIT et l'IFREMER à La Rochelle ;
 - 1 Agence nationale chargée de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) ;
 - Enfin la région participe à une structure de coopération basée sur Nantes (RUOA) ;
- Le **programme Investissements d'Avenir (PIA)** a labellisé **un LABEX** (Poitiers, Vague 2, Énergie) et **deux EQUIPEX** (Poitiers Vague 1 Mathématiques, Vague 2 Énergie).

➤ ***Les thématiques phares de Poitou-Charentes :***

Des domaines saillants composent la recherche régionale :

- Les transports avec l'institut Pprime (laboratoires de référence nationale pour PSA, valorisation dans l'aéronautique) ;
- La chimie verte est fortement appuyée par l'institut IC2MP (trophée de l'innovation INPI Poitou-Charentes) et Valagro ;
- L'informatique, imagerie, traitement de l'information (avec les laboratoires SIC et LIAS à Poitiers, et L3I à la Rochelle) ;

- L'environnement marin, les sciences du littoral et l'ingénierie pour le développement durable à l'Université de La Rochelle ;
- La santé / biologie avec 4 UMR INSERM très actifs ;
- Les sciences humaines, en particulier la région possède des compétences très pointues dans les domaines juridiques (PI), les migrations internationales, le domaine cognition / apprentissage, la civilisation médiévale (CESCM).

➔ Analyse Forces / faiblesses du potentiel académique et valorisation

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Quelques thématiques phares visibles et reconnues au-delà des frontières régionales : Sciences pour l'ingénieur, Géosciences, Sciences de l'environnement et Transports en lien avec le pôle « ID4car » ➔ 2 instituts réputés P' et Institut du littoral et de l'environnement • Une pratique et culture de la valorisation correcte au sein du monde académique • De bonnes relations entre le monde de la recherche et l'incubateur • Des accords passés avec France Brevet pour la valorisation des brevets dormants (Valagro) • L'effort de structuration en cours avec le PRES • Un appareil de formation supérieure efficace et divers, la proximité des Universités avec les bassins de vie 	<ul style="list-style-type: none"> • Des forces de recherche restant modestes tant dans le public que dans le privé sur le paysage national et européen ➔ Moyenne régionale de 0,1 % (nombre de chercheurs / population), une moyenne nationale à 0,4 % • Une DIRD privée en retrait, l'apanage de quelques entreprises • L'absence de détection de projet de valorisation dans les laboratoires • La difficulté marquée de valorisation des résultats au sein du tissu économique local : absence de pôles, taille des entreprises, cohérence thématiques scientifiques ⇔ filières économiques phares • Peu voire pas de moyen sur l'étape de valorisation industrielle des brevets (attente de SATT?) ➔ Recours à des prestataires hors région (ex France Brevets, acquinov...) ➔ Des moyens très limités et fragmentés au sein des structures de valorisation • Deux universités : émiettement des forces dans une course à la concentration (volonté de coopération au demeurant) • Un engagement limité des organismes de recherche aux côtés des universités

Sources : bibliographie et entretiens Katalyse

3) Transfert de technologie et appui à l'innovation (cf carte page 10)

a) Présentation des acteurs et thématiques

L'écosystème d'innovation de Poitou-Charentes est spécifique du fait de l'absence de pôle de compétitivité, de technopôles et de structures de valorisation, mais il est par ailleurs marqué par la présence d'une SEM de recherche (Valagro), de l'ADIT, de l'ARIST ou d'ingénieurs dédiés à la thématique à la CRMA.

➤ Les acteurs génériques du développement économique œuvrant en direction de l'innovation :

– L'écosystème est caractérisé par un réseau d'acteurs « classiques » de l'échelon régional. Ainsi aux principaux financeurs de l'innovation viennent s'ajouter le RDT Poitou-Charentes, OSEO et les Chambres Consulaires. L'incubateur régional ETINCEL et 5 grappes et clusters, participent également au développement de l'innovation et au montage de projets.

➤ Un maillage du territoire par des prestataires technologiques, offreurs de services « techniques » :

Les CRITT sont des acteurs majeurs du transfert de technologie en Poitou-Charentes. Ils déclinent la transversalité de leurs savoir-faire au sein d'une association « Intertritt » qui permet de réunir régulièrement les 7 structures pour réaliser un *reporting* commun vers les prescripteurs et pour

communiquer plus efficacement envers les prospects et clients au niveau national.

Les structures de transfert sont ainsi composées de :

- 5 Centres de Ressources Technologiques (CRT) : CRITT horticole, CRT Informatique, CRAIN (Centre de recherche pour l'architecture et l'industrie nautique), CRITT Matériaux et CRITT Sports et Loisirs ;
- une Cellule de Diffusion Technologique (CDT) : CRITT Agroalimentaire ;
- une structure originale : Valagro (ancien CRT) regroupant 3 structures (une association sur les thématiques de recherche amont, une SEM dont la Région est actionnaire pour les thématiques de recherche appliquée et une SAS Valagro industrie pour les projets pilotes).
- Il convient également de mentionner : une Plateforme Technologique (PFT) à Angoulême (Multimédia et BD) en projet ainsi qu'une plateforme de recherche translationnelle en santé (transplantation d'organes) située à Surgères (17).

b) Les porteurs bénéficiant de l'écosystème de l'innovation

➤ *Des publics bien assistés par l'écosystème innovation :*

- **Les laboratoires sont bien accompagnés, en particulier par les cellules de valorisation et les Centre de Diffusion Technologique.** Par contre, très peu de relations existent entre les CRITT et les acteurs de la recherche, à quelques exceptions près.

- **Les créateurs d'entreprises disposent de plusieurs portes d'entrée, source de complexité potentielle.** En effet, tous les acteurs du développement de l'innovation cités ci-dessus constituent des guichets de l'innovation.

- **Un effort significatif et louable en direction des TPE :** l'action en faveur des PME est une priorité fixée dans la SRI. En outre, des actions sont menées par les CMA, en particulier pour les entreprises artisanales de 1 à 5-6 salariés, avec le recrutement d'ingénieurs de l'innovation.

➤ *D'autres acteurs sans doute moins bien « servis » par la politique de soutien à l'innovation :*

On constate que des difficultés plus importantes sont rencontrées pour les PME, en particulier les moins innovantes. En effet, le programme de sensibilisation, détection est moins systématique que pour les TPE ; il existe peu de connexion avec le monde de la recherche, et la formulation des besoins des entreprises reste une problématique.

Les grands groupes sont aujourd'hui peu mobilisés pour développer l'innovation en Région, et sont peu concernés par la SRI. Ceci s'explique par l'absence de pôle de compétitivité permettant le relais avec les centres de formation et de recherche, ainsi que le fait que certains grands groupes du territoire disposent de leurs propres moyens internes de développement R&D.

c) L'accompagnement des porteurs de projets

➤ *Des champs d'accompagnement bien pourvus, des dispositifs spécifiques mis en place :*

- La veille et l'intelligence économique à destination des PME sont assurées par le dispositif Euradit ainsi que par la présence de l'ARIST ;
- Les entreprises bénéficient d'informations sur les dispositifs d'aides via le dispositif CORDEE (Convention Régional de Développement de l'Emploi par l'Économie ;
- L'accompagnement à la sensibilisation et au montage de projet a été renforcé ces dernières années par la structuration du RDT ;

– Une campagne importante de sensibilisation et d'accompagnement sur la propriété intellectuelle a été mise en œuvre, assortie entre autres de l'implantation en région de l'INPI.

➤ **Les besoins des cibles ou porteurs de projets ne sont cependant pas entièrement couverts :**

Le travail du RDT et des CRITT quant à la formalisation des besoins, la détection des projets dans les laboratoires, la maturation des projets et leur valorisation ne sont pas réalisés par des moyens dédiés au sein des cellules de valorisation ; et sont seulement pris en charge partiellement par les CRITT.

Ainsi, des champs sont à renforcer lors de la prochaine SRI, notamment les liens entre le RDT et les laboratoires, l'accompagnement des projets d'innovation non technologique ou encore l'accompagnement sur les dimensions managériales et commerciales d'un projet d'innovation.

➔ **Analyse AFOM - Acteurs du transfert de technologie, appui à l'innovation**

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • L'investissement de l'ensemble des acteurs économiques en faveur de l'innovation • Des efforts d'animation du RDT, la mise en place de réseaux départementaux de l'innovation et de plans de prospection des entreprises.... • Une nombre de CRITT important comparé à la taille de la région • 2 à 3 CRITT performants pouvant justifier de résultats probants • Un nombre de PTR classant la région en 4^{ème} position au niveau national • La création d'un Inter-CRITT visant la transversalité des approches et des prescriptions croisée • Des initiatives pour soutenir l'innovation non technologique (approche par le Design...) ... • Le dynamisme et les résultats de l'incubateur 	<ul style="list-style-type: none"> • Un effort pas toujours coordonné, faible stratégie collective, pas de point de ralliement évident pour les porteurs de projets •un consensus et une vraie dynamique autour du RDT restant à construire • Pas de plateforme technologique en région, 2 à 3 CRITT en partie « hors sol » sur des thématiques en marge des problématiques clés du tissu régional • L'absence ou faible présence d'acteurs très utiles pour la diffusion de la culture, la stimulation de l'innovation (ARI, clusters, Pôles de compétitivité) • Des résultats mitigés pour l'inter-CRITT • ... qui restent encore marginales, beaucoup de justifications demandées pour prouver l'innovation •une structure fragilisée sur le plan financier, pénalisée par l'absence de fonds de roulement

4) Les réseaux d'entreprises et la mise en perspective par filière (cf carte page 10)

➤ **Les dynamiques réseau caractérisant l'économie de Poitou-Charentes sont les suivantes :**

– **Le domaine des transports et de l'éco-mobilité :** avec le nautisme (400 entreprises et 4 000 emplois), le ferroviaire, avec Alstom implanté en région, l' aéronautique (3 % des effectifs du secteur aéronautique français, soit 9 369 emplois et un regroupement d'entreprises, Aeroteam) et l'automobile avec 4 580 emplois directs ; on estime à 25 000 le nombre d'emplois indirects¹.

– **L'industrie des TIC, de l'image et du graphisme :** elle représente 13 600 emplois salariés et 1 700 entreprises et coopère étroitement avec la filière emballage (environ 1 Md € de CA réalisé avec le secteur du packaging en 2008). La structuration en filière se concrétise à travers les deux grappes d'entreprises que sont le réSeau des Professionnels du Numérique (SPN), spécialisé dans le développement du numérique, et 16 000 Images qui regroupe des savoir-faire du monde de l'image.

– **L'agroalimentaire :** c'est le premier employeur industriel en Poitou-Charentes, fort de 2 392 établissements et 17 000 salariés qui représentent 3,1 % du secteur au niveau national. La

¹ Source : OREF/ARFTLV

filière représente 36 % des exportations de la région en 2012.

– **L’emballage** : le domaine compte 11 000 emplois en région, soit près de 2,8 % de l’emploi salarié total du Poitou-Charentes². La grappe d’entreprises *Atlanpack* regroupe 422 sociétés spécialisées sur le packaging.

– **La filière bois** : animée par le cluster Futurobois elle représente 11 678 emplois en région (travail du bois, industrie du papier et imprimerie)³ et est fortement liée au secteur de l’ameublement, mais également en corrélation avec le secteur de l’emballage.

– **Les éco-industries** : le Pôle des éco-industries de la région regroupe 550 entreprises spécialisées dans plusieurs domaines (déchets, gestion de l’eau des sols ou encore de l’énergie). Les activités du pôle s’articulent avec les autres filières de la région dans la minimisation de leur impact sur l’environnement, dont éco-habitat (cluster Éco-habitat) et chimie verte (Institut de la chimie verte).

– **Le tourisme** : Poitou-Charentes est la 9^{ème} destination touristique française en termes de nuitées, avec quelques sites phares (Futuroscope : plus d’1,7 million de visiteurs en 2012), représentant 24 000 emplois salariés dépendant du tourisme⁴.

– **Les mutuelles** : l’économie sociale représente 16,3 % du secteur privé, contre 12,5 % au niveau national. Au sein de ce secteur 397 Mutuelles emploient 10 415 salariés⁵.

➤ ***Des secteurs, mieux lotis, disposant de points d’appui réels pour innover :***

– Les secteurs les mieux lotis sont ceux qui disposent de structures de transfert dédiées. C’est le cas de l’industrie agroalimentaire (CRITT agroalimentaire), de l’industrie navale, du nautisme et des équipements de transport avec des laboratoires de recherche en région ou encore le CRITT matériaux ;

– L’existence d’un fonctionnement de type cluster soutenu par les pouvoirs publics est également facteur d’innovation (secteur de la croissance verte avec la SEM Valagro, secteur de l’emballage avec Atlanpack, le secteur du numérique avec la présence du SPN dans une moindre mesure).

➤ ***D’autres entreprises plus isolées, travaillent en « open innovation » au-delà des frontières du territoire :*** exemple du secteur automobile et du secteur e-santé.

➤ ***Au demeurant une structuration de type pôles & filière assez faible :***

Il y a peu de filières fortes sur le territoire du fait de la faible densité d’acteurs. Quelques exceptions très ciblées, le secteur le l’image par exemple, sont toutefois à relever, de même que la naissance de filières dans le domaine agricole, de la croissance verte ou de la mobilité.

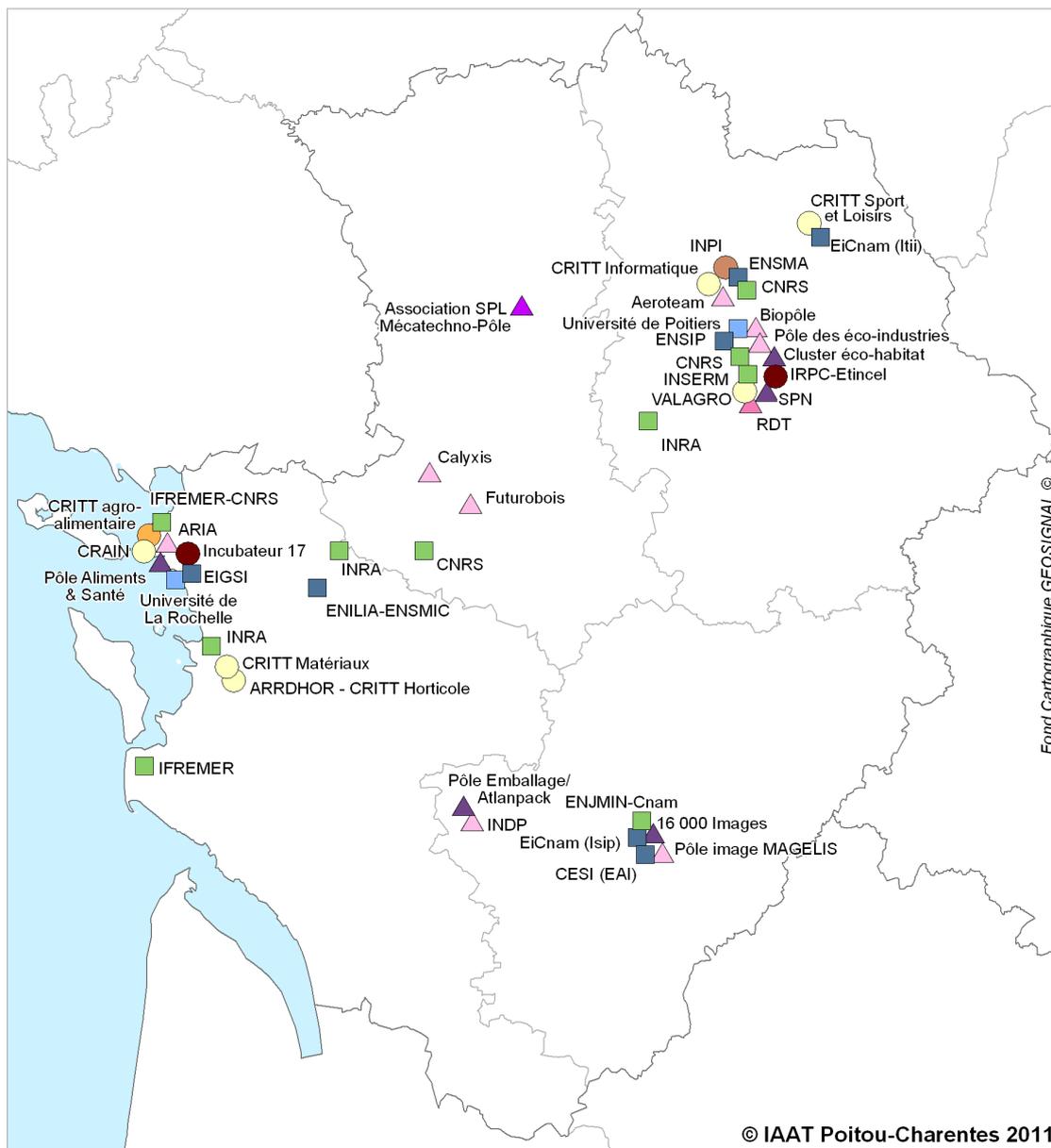
² Atlanpack – CCIR Poitou-Charentes « Emballage et conditionnement » - 2011 2012

³ Source : INSEE Recensement de la population 2010

⁴ Source : ORT « Les chiffres clés du tourisme » édition 2013

⁵ Source : Recherche et solidarités « l’emploi dans l’économie sociale en Poitou-Charentes en 2012 » - juin 2013

Structures publiques et parapubliques de recherche, de transfert et d'appui au développement technologique et à l'innovation en Poitou-Charentes en 2011



Organismes publics de recherche et de formation

- Université
- Ecole d'ingénieurs
- Autres organismes de recherche et de formation

Organismes de transfert et d'appui au développement technologique et à l'innovation

- Centre de Ressources Technologiques (CRT)
- Cellule de diffusion technologique (CDT)
- Incubateur de projets innovants
- Institut National de la Propriété Industrielle (INPI)

Réseaux d'entreprises en appui au développement technologique et à l'innovation

- ▲ Systèmes Productifs Locaux (SPL)
- ▲ Grappe d'entreprises
- ▲ Groupements et clusters d'entreprises
- ▲ Réseau de Développement Technologique (RDT)

Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Conseil Régional Poitou-Charentes, DATAR ; Sites internet des structures citées

5) Le financement du Haut de bilan en Poitou-Charentes

➤ Une demande assez étroite en Poitou-Charentes :

– **Le marché du capital investissement reste limité** du fait du poids économique régional, du faible nombre de start-up, de la faible représentation en région des secteurs d'activités traditionnellement les plus consommateurs de capital investissement. L'absence à ce jour des acteurs de stimulation de la demande - SATT, pôle de compétitivité...- explique également la faiblesse de la demande ;

– **En conséquence, le rythme de prise de participation dans le cadre des fonds d'investissements financés au titre du Feder est assez lent.**

➤ En face une offre haut de bilan qui s'est densifiée ces dernières années, une démarche pionnière en région :

Cette évolution s'explique par la présence historique de certains opérateurs ainsi que le renforcement des outils nationaux (FSI...), de même que la structuration récente des business Angels avec la création de SCR Marengo. La création, l'abondement de fonds de capital investissement dans le cadre de la mesure Feder 1.4 constitue par ailleurs un axe explicite de la politique de développement économique et d'innovation de la Région Poitou-Charentes.

➤ L'intérêt de la création de l'Agence PME :

Elle a permis la mise en réseau et la concertation entre les acteurs du capital investissement, avec en parallèle la capacité désormais à mesurer une partie du deal flow en région.

➤ L'opportunité de travailler encore sur l'adéquation offre ★ demande à l'échelle régionale :

Des actions au niveau de la « demande » pourraient être mises en œuvre, avec la préparation des start-up et des PME à la levée de fonds pour optimiser les chances de succès, et un travail de cartographie de l'offre, de mesure de la demande et une véritable étude de marché du capital investissement en région.

➔ SYNTHESE : analyse AFOM de l'innovation en Poitou-Charentes

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Le potentiel scientifique, des thématiques phares... • Des entreprises innovantes, des projets ... • Peu de filières structurées, pôles • Des dispositifs de soutien innovants, une SRI « originale » 	<ul style="list-style-type: none"> • ...faiblement connecté au tissu régional •moyens fragmentés au service de la valorisation de la recherche • ...peu de brevets, innovations de rupture • Faible dynamique de création d'entreprises innovantes, faible attractivité • Une dynamique intéressante, une image autour de la croissance verte • Un travail en réseau perfectible (SRI et développement économique)
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Des évolutions sociétales profondes en résonnance avec les atouts du territoire (santé, nutrition, mobilité, prévention des risques...) • La mise en réseau des bassins économiques régionaux • Le concept de smart specialisation: choix stratégique, concertation, démarche entrepreneuriale, inter-régionalité • Le projet de SATT : de nouveaux moyens au service de la valorisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Des thématiques au demeurant largement travaillées par d'autres régions à fort potentiel R&D • Le phénomène de métropolisation et concentration des atouts recherche et innovation en plan national : Investissement d'Avenir (SATT, IDEX...), Pôles • Les difficultés de définition des axes de spécialisation et risques induits • ...impact sur la chaîne de valeur valorisation, incubation. Place pour Poitou-Charentes au sein de l'entité en gestation

6) Le soutien à la création d'entreprises et à l'emploi en Poitou-Charentes

Le soutien à la création d'entreprises est une des priorités structurantes de la politique régionale en matière de développement économique avec un ensemble d'outils visant à encourager l'entrepreneuriat et le développement de l'emploi, notamment en direction des publics prioritaires : entrepreneuriat féminin, emploi des jeunes et des seniors.

1. Bourse Régionale Désir d'Entreprendre (BRDE)

La Région encourage à travers la BRDE la création de son propre emploi via la création ou reprise d'activité. 1 273 bénéficiaires en 2013 pour un montant total de 5 557 756 € (montant de l'aide : de 1 000 € à 10 000 €).

En 2013, la Région a soutenu 946 demandeurs d'emploi créateurs de leur propre emploi, 538 projets de reprise d'entreprises, 494 activités créés par les femmes et 44 porteurs de projets reconnus en situation de handicap. Le nombre de porteurs de projet âgés de moins de 30 ans a légèrement reculé (29 contre 31 % en 2012). Les secteurs d'activité majoritairement soutenus sont les suivants : commerces 53 %, services aux particuliers 18 %, artisanat 3 %, services aux entreprises 5 % et autres 1 %.

2. Bourse Régionale Coopérative (BRC)

La Région a renforcé depuis 2010, son action en matière d'Alternative Économique en encourageant les porteurs de projet à créer sous statut coopératif via son dispositif BRC. En 2013, le nombre de création de sociétés sous la forme coopérative a connu une véritable hausse : 103 co-entrepreneurs (82 hommes et 21 femmes) qui ont choisi de se réunir autour de 9 projets économiques sous statut SCOP ont obtenu une aide totale de 407 600 € (soit 3 957 € attribués en moyenne par personne).

Depuis 2004 à ce jour, + de 13 300 bourses ont été attribuées pour un montant total de de plus de 55 M €

3. Le soutien à l'entrepreneuriat féminin

En 2013, la Région a décidé de créer un « Fonds de prêt d'honneur pour l'entrepreneuriat féminin » en partenariat avec la Caisse des dépôts, le Crédit Mutuel et le Crédit Agricole afin de financer la création/reprise d'entreprises. La gestion de ce fonds est assuré par l'association Initiative Poitou-Charentes qui a également pour mission d'accompagner les femmes entrepreneures. La Région a abondé ce fonds à hauteur de 200 000 € et de 15 000 € pour la gestion opérationnelle du fonds. En 2013, 4 prêts ont été accordés pour un montant global de 42 000 €.

4. Tremplin Jeunes diplômés

Dans le cadre du Pacte de confiance pour l'emploi des jeunes lancé en 2011, la Région a encouragé les entreprises de Poitou-Charentes à recruter des jeunes qualifiés via le dispositif « Tremplin Jeunes Diplômés », limitant ainsi le départ des plus diplômés vers d'autres régions. Le dispositif permet aussi aux jeunes d'accéder à un emploi le plus adapté possible à leur niveau de qualification. En outre, il récompense l'effort des PME qui s'engagent à trouver une solution d'activité pour les jeunes et qui les rémunèrent dignement. Les objectifs fixés en 2013 ont été atteints : plus de 100 recrutements réalisés, une parité presque respectée en termes de recrutement et une majorité de Contrats à Durée Indéterminée (CDI). Par ailleurs, 43% des entreprises qui recrutent ont moins de 5 salariés. Ces chiffres montrent que le dispositif est particulièrement incitatif pour les petites entreprises et contribuent ainsi à leur développement et à leur compétitivité, et joue un effet levier quant à l'insertion des jeunes diplômés de niveau Bac+5 (+ 3 % par rapport à 2012). Le budget régional mobilisé pour ce dispositif s'élève à un montant total de 874 349 €.

5. Tutorat Tremplin Insertion

Ce dispositif a été mis en place pour permettre aux personnes en grande difficulté sociale et plus particulièrement les jeunes de 16 à 25 ans, d'acquérir une expérience ou une reconversion

professionnelle avec la perspective d'un emploi, soit sous la forme d'un CDI, soit d'un Contrat à Durée Déterminée (CDD). La Région soutient les entreprises, de tout secteur d'activité, qui recrutent en accompagnant leurs employés par un tutorat. En 2013, 84 personnes ont été recrutées (dont 53 dans le cadre de la convention avec le GEIQ BTP et 10 dans le cadre de la convention avec le GEIQ INDUSTRIE créé en 2013) pour un montant de 151 200 €. Parmi les 84 personnes concernées 61 ont moins de 30 ans, soit près de 73 %. En 2013, il est observé un léger accroissement des tutorats en entreprises (+7 %) ainsi que du nombre de recrutements des personnes âgées de plus de 30 ans (27 %) notamment dans le secteur de l'industrie qui est moins attractif pour les jeunes.

6. Emploi Rebond Seniors

Adopté en 2012, le dispositif « Emploi Rebond Seniors » a pour objectif de proposer une solution pour les seniors, âgés de 50 ans au moins, afin de leur permettre de retrouver un emploi, de lutter contre la précarité des seniors et d'inciter et accompagner les entreprises de Poitou-Charentes dans le recrutement des travailleurs expérimentés au moment de leur recrutement en Contrat Unique d'Insertion, dans le cas d'un CDI ou d'un CDD. Depuis sa création, la Région a accompagné 59 entreprises pour un montant total de 112 000 €.

7. « Accompagnement du Contrat de Professionnalisation Seniors »

Pour sa part, le dispositif « Accompagnement du Contrat de Professionnalisation Seniors » permet aux seniors au chômage de réintégrer la vie professionnelle et de sortir d'une situation de précarité mais aussi aux entreprises de bénéficier, à ce titre, d'une aide complémentaire à celle versée par l'État. Depuis sa création, la Région a accompagné 15 entreprises et 15 seniors pour un montant total de 27 000 €.

8. L'aide à l'emploi dans les Groupements d'Employeurs (GE)

Le soutien en faveur de l'emploi partagé constitue l'une des priorités régionales. Ce dispositif, adopté en mai 2011, a pour objectif d'inciter et d'accompagner la création de nouveaux GE ainsi que le recrutement de salariés par ces structures d'emploi partagé. Ce dispositif a permis, en 2013, la création de 75 emplois dont 13 jeunes (moins de 26 ans) et 4 seniors (âgés de 50 ans et plus), dans 7 GE de Poitou-Charentes, principalement sur des missions techniques. Un nouveau GE sectoriel spécialisé dans la vente de pineau a été créé en fin d'année. Le soutien financier à la création du GE et des nouveaux emplois partagés mobilise un budget de 160 940 €.

9. L'aide aux porteurs sécurisant leur création d'activité par un test dans les couveuses ou Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE)

Avec le dispositif « Sécurisation des Projets Economiques Emergents (SPEE) initié en 2013, la Région a pour objectif de favoriser l'émergence de projets de création ou de reprise d'activité et de soutenir les porteurs de projets dès le début de leur test d'activité en favorisant l'accompagnement par des structures qui s'inscrivent dans « L'entreprendre autrement » : Couveuses ou Coopératives d'Activité Economique (CAE) de Poitou-Charentes.

Ainsi, 102 porteurs testant leur activité au sein de l'une des 3 structures du territoire (Couveuse d'Entreprise de Charente Maritime (CECM), ACEASCOP ou LA RUCHE-Oxalis) ont été aidés pour un montant global de 153 000 euros.

II) BILAN DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE D'INNOVATION 2010

A) PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE D'INNOVATION (SRI) 2010

Dans le cadre de la Stratégie de Lisbonne, la Commission européenne a demandé aux autorités régionales qu'une partie des fonds FEDER 2007-2013 soit fléchée sur les thèmes de la connaissance et de l'innovation. La mise en place de la SRI visait ainsi à définir une stratégie régionale coordonnée pour l'innovation, en synergie avec le PO FEDER.

Un plan d'actions détaillé de la SRI a été adopté par le Préfet de région le 1er février 2010, et par le Conseil régional lors de la session du 22 février 2010.

Ce plan comptait une large liste de mesures avec 7 axes : 2 axes stratégiques (axes 1 et 2) et 5 axes thématiques (axes 3 à 7) ;

Plusieurs constats résultant de la mise en œuvre de cette SRI ont pu être dégagés et ont permis de mieux orienter les travaux d'élaboration de la Stratégie régionale de l'innovation en faveur de la spécialisation intelligente (S3).

B) BILAN DE LA SRI 2010

1) Axe 1 : Resserer le réseau des acteurs de l'innovation

➤ **Cet axe constituait le cœur de la SRI principalement en raison de l'absence d'une agence dédiée.** Il avait vocation à rapprocher l'ensemble des acteurs de l'innovation en région pour mieux agir aux côtés des entreprises et de renforcer leur accompagnement technique, financier, organisationnel dans la mise en œuvre de leurs projets innovants.

Cependant, l'absence d'un guichet unique, facteur de simplification et de resserrement des acteurs, et le manque de gouvernance de l'innovation ont été particulièrement sensibles sur la génération 2007-2013. Par ailleurs, une partie seulement des membres du réseau a pu bénéficier de formation au développement de l'innovation.

2) Axe 2 : Mettre en place les outils stratégiques favorisant l'innovation dans la région

Sur la génération 2007-2013, **l'offre régionale d'aide à l'innovation s'est étoffée** avec de nouveaux **outils** :

- En termes **d'ingénierie financière**, la Région a mis en place en 2011 un fonds régional de co-investissement et a abondé le capital de la société de capital risque régional PCI pour répondre au besoin de financement des entreprises. Mais, on constate que peu de « bons » dossiers émergent et que les fonds sont « dilués » sur de nombreux dossiers.

- Créée par le Conseil régional en 2011, l'Agence Publique Régionale pour l'Investissement des PME (**Agence-PME**), qui associe notamment BPI France, la Caisse des dépôts et consignations, des fonds d'investissement, des sociétés de capital risque et de garantie, examine les projets des entreprises à la recherche de partenaires financiers.

- Les actions de **développement numérique** des territoires, mises en œuvre dans le cadre de l'axe 4 FEDER, favorisent également l'écosystème d'innovation, de même que le travail du réseau des Professionnels du Numérique (SPN).

Malgré le développement de ces outils, ces problématiques essentielles doivent être mieux traitées : on constate par exemple un temps de retard sur la professionnalisation de la valorisation de la recherche et sur la mise en place de la Société Accélétratrice de Transfert de Technologie

(SATT) Grand Centre ; ceci ne favorisant pas la détection des projets et surtout leur accompagnement sur le long terme.

3) Axe 3 : Développer l'innovation au sein des entreprises

L'objectif premier étant de développer l'innovation dans les entreprises, **de nombreuses actions ont été engagées pour identifier et accompagner les entreprises innovantes**, les assister dans leurs démarches et demandes d'aides ou favoriser les rencontres inter-entreprises.

➤ **De nombreuses mesures restent à mettre en place pour le développement de l'innovation dans les entreprises.** En particulier, il doit être remédié à l'absence de travail avec les cellules de valorisation ou la faible dynamique qui peut s'expliquer en partie par les moyens limités de l'InterCRITT. En outre, l'arrêt des missions de Prestations Technologiques Réseau (PTR) qui permettaient d'accompagner simplement une entreprise dans le lancement de son projet d'innovation, a pu freiner le développement de l'innovation, même si elle a été remplacée par le « Chèque innovation ». Enfin, le parcours parfois très complexe du porteur de projet, la lourdeur des dossiers et le manque de concertation entre les structures d'accompagnement constituent des obstacles importants pour les chefs d'entreprises.

4) Axe 4 : Insuffler une culture d'innovation au sein des entreprises

L'organisation de nombreuses manifestations concourent chaque année à cette **diffusion de l'innovation au sein des entreprises régionales qui sont de taille modeste, voire très modeste**. Par exemple, le programme pluriannuel EURADIT permet de mettre en oeuvre un dispositif opérationnel d'intelligence économique au sein des filières stratégiques du territoire régional. Il apporte aux chefs d'entreprises des services à haute valeur ajoutée utiles à leur développement (business intelligence ou veille stratégique collective).

Néanmoins, l'absence de pôle de compétitivité, la faible métropolisation du territoire et la nécessité de concentrer les moyens de recherche peuvent « laisser de côté » certains acteurs picto-charentais. De même, la faible taille du tissu économique et des équipes d'animation des clusters ne facilitent pas le fonctionnement en réseau nécessaire au développement de l'innovation.

5) Axe 5 : Faciliter les collaborations entre les centres de transfert et de recherche, les entreprises et les universités, les entreprises elles mêmes

Plusieurs actions ont été mises en place afin de susciter et offrir les outils nécessaires à la collaboration entre entreprises et structures de recherche et de transfert.

Ainsi, les projets portés par les CRITT, la création de la plateforme technologique PROMETEE, le service d'appui à la promotion de l'innovation aussi bien du côté des étudiants et des chercheurs que des structures de transfert et des entreprises. mis en place par l'ENSMA ont pu répondre à ce souci.

Cependant, il est nécessaire d'approfondir ce volet. Ainsi, la mise en place de moyens pour l'appui à la formalisation de projets Inter-CRITT est attendue, de même qu'un renforcement des actions d'animation des CRITT, ou l'installation d'une prospection commerciale dans les cellules de valorisation.

6) Axe 6 : Développer le capital humain en faveur de l'innovation

Le développement du capital humain en faveur de l'innovation a été initié dans le cadre de plusieurs actions, dont :

- **PRIM'INNOV** qui vise à accompagner des PME-PMI dans la mise en place de nouveaux projets de développement en lien avec les laboratoires et avec une équipe projet universitaire (un étudiant en master 2, co-encadré par un doctorant et un chercheur).
- **PULPE** : la communauté d'agglomération de La Rochelle a souhaité, à travers ce programme lancé en 2007, mettre en relation des entreprises de son territoire et des étudiants de l'université de La Rochelle sur des projets dormants à caractère technique ou technologique.

Toutefois, le taux d'encadrement dans les PME régionales qui est plus faible que la moyenne nationale est un enjeu fondamental pour permettre de stimuler l'innovation en région et son renforcement doit être accompagné.

7) Axe 7 : Connaître, maîtriser l'information et la diffuser

Des difficultés persistent en termes d'accès à l'information par les entreprises et de communication globale sur la thématique de l'innovation. Les entreprises ont par exemple des difficultés à mesurer les potentialités au sein des laboratoires de recherche et leurs capacités à réaliser des prestations. **La communication sur l'action menée en faveur de l'innovation sur le territoire doit être mieux organisée.**

La SRI a permis d'initier, de façon très concrète, un resserrement des acteurs de l'innovation en région, une mobilisation de nouveaux acteurs sur le champ de l'innovation, notamment au profit des TPE, et de les intégrer dans ce réseau. Elle a permis de prendre conscience de la nécessité de rapprocher les compétences universitaires de recherche et de transfert et le tissu économique régional, et de soutenir et valoriser des actions répondant à cet objectif. Cette démarche nécessite cependant d'être encore structurée et recentrée à moyen et long terme.

Ainsi, les enjeux suivants ont pu être identifiés pour la génération 2014-2020 et la mise en œuvre de la S3 :

- ✓ Une nécessité d'une d'une stratégie concertée plus aboutie entre l'État et la Région
- ✓ Une mise en avant de vrais choix sectoriels pour Poitou-Charentes tenant compte des atouts des filières de la région,
- ✓ Un développement des ETI et des PME à potentiel,
- ✓ la mise en place d'une cellule ou d'une structure d'animation au quotidien de la politique régionale d'innovation,
- ✓ La mise en place de partenariats inter-régionaux pour connecter les entreprises aux dynamiques nationales,
- ✓ L'organisation de l'accompagnement de la création d'entreprises innovantes,
- ✓ Une priorité accordée à l'innovation en termes de financements dans le PO 2014-2020,
- ✓ Un appui aux dynamiques de réseau sur le territoire régional,
- ✓ Des investissements sur de nouveaux champs, vecteurs d'innovation : ESS, Services, design, etc.

III) PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA SRI – SI POITOU-CHARENTES 2014-2020

A) BILAN DE LA SRI

L'État et la Région ont souhaité, à l'été 2012, réaliser un état des lieux des actions menées en faveur de l'innovation en Poitou-Charentes dans le cadre de la Stratégie régionale de l'innovation approuvée en 2010, et mener la réflexion sur la déclinaison en Poitou-Charentes de la stratégie de « spécialisation intelligente » qui constitue le socle de la programmation 2014-2020 du FEDER.

Le cabinet Katalyse a ainsi mené une étude « Mission d'appui à l'élaboration de la stratégie régionale d'innovation pour la programmation 2014-2020 » entre septembre et décembre 2012.

L'objectif de cette étude était double :

- dresser un bilan évaluatif de l'intervention du FEDER en faveur de l'innovation, sur la période 2007-2013, en lien avec la programmation FSE, FEADER et FEP ;
- identifier les orientations de la programmation FEDER 2014-2020 en soutien à l'innovation adaptées aux caractéristiques de la région Poitou-Charentes dans une logique de spécialisation S3 Poitou-Charentes 2014-2020

intelligente.

Ce diagnostic a servi de support pour l'élaboration des objectifs de la nouvelle S3 avec les acteurs du territoire.

Les éléments saillants de ce diagnostic et les défis à relever pour 2014-2020 dans le cadre de la mise en œuvre de la S3 sont rappelés ci-après :

- ✓ Une nécessité d'une d'une stratégie concertée plus aboutie entre l'État et la Région
- ✓ Une mise en avant de vrais choix sectoriels pour Poitou-Charentes tenant compte des atouts des filières de la région,
- ✓ Un développement des ETI et des PME à potentiel,
- ✓ la mise en place d'une cellule ou d'une structure d'animation au quotidien de la politique régionale d'innovation,
- ✓ La mise en place de partenariats inter-régionaux pour connecter les entreprises aux dynamiques nationales,
- ✓ L'organisation de l'accompagnement de la création d'entreprises innovantes,
- ✓ Une priorité accordée à l'innovation en termes de financements dans le PO 2014-2020,
- ✓ Un appui aux dynamiques de réseau sur le territoire régional,
- ✓ Des investissements sur de nouveaux champs, vecteurs d'innovation : ESS, Services, design

B) L'ELABORATION DE LA SRI EN CONCERTATION AVEC LES ACTEURS REGIONAUX DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

L'élaboration de la S3 2014-2020 est le fruit d'un travail partenarial mené avec les acteurs régionaux de la recherche et de l'innovation en 3 étapes.

1. Première étape : Des ateliers d'échange

A l'issue du diagnostic réalisé par le cabinet Katalyse en automne 2012, deux ateliers de travail participatifs ont été organisés avec les acteurs institutionnels de l'innovation en région : Conseil régional, Conseils généraux, Communautés d'agglomération, Directions régionales de l'État (DIRECCTE, DRAAF, DRRT), SGAR, OSEO, Universités et Écoles d'ingénieurs, INSEE, Chambres de commerce, chambre des métiers, Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, Association Convergence / RDT, incubateur régional, CRITTs, grappes d'entreprises et clusters.

Ces deux ateliers ont réunis plus de 80 personnes autour des thèmes suivants :

- Innovation et transfert de technologie : analyses et besoins pour améliorer le soutien aux entreprises dans leurs démarches d'innovation et encourager le transfert de technologie
- Smart spécialisation : analyses et perspectives pour une spécialisation intelligente de la SRI en Poitou-Charentes

Ces ateliers ont permis de déterminer les enjeux principaux pour la prochaine SRI et d'identifier les premières pistes de spécialisation.

Ainsi, le diagnostic a été globalement validé par les acteurs de l'écosystème lors de ces ateliers Et les priorités suivantes ont pu être mises en exergue, en cohérence avec les enjeux évoqués lors du diagnostic :

- La problématique de l'innovation dans les TPE, dans les territoires ruraux ;
- Une fort enjeu autour de la formation et du coaching des dirigeants de PME ;
- L'organisation progressive de la valorisation de la recherche avec l'arrivée de nouveaux acteurs ;

- Des soucis sur les questions d’amorçage et la difficulté à mobiliser des fonds sur ce type de projet ;
- Des besoins cruciaux d’accompagnement des TPE/PME au stade de commercialisation de l’innovation ;
- Un problème de lisibilité de la précédente SRI (dispersion des mesures, pilotage peu visible) ;
- La nécessité de conforter le travail en réseau entre les différents échelons régionaux ;
- L’intérêt de créer des connexions avec d’autres territoires (notamment avec des pôles de compétitivité de dimension nationale) ;
- Des questions majeures autour de la smart spécialisation demandée par l’Union Européenne

2. Deuxième étape : des réunions de filières

A la suite de ces ateliers participatifs, la Région a réalisé au cours du premier trimestre 2013 des réunions de travail thématiques avec chacune des 12 filières principales de la Région. Ces filières représentent plus de 180 000 emplois en région.

12 rencontres, impulsées par la Région et associant les services de l’Etat, les acteurs régionaux de l’innovation ainsi que les principaux acteurs de chaque filière se sont ainsi déroulées entre le 9 janvier et le 12 mars 2013, ainsi que des assises régionales spécifiques pour les filières agroalimentaire et bois, associant un nombre important d’entreprises du secteur.

Au total, près de 400 participants ont été associés aux rencontres organisées autour des enjeux des filières suivantes :

- Tourisme ;
- Aéronautique ;
- Emballage, filière papetière ;
- Numérique, image ;
- Chimie ;
- Nautisme ;
- Transports et industries mécaniques ;
- Artisanat ;
- Textile chaussant ;
- Bois, bâtiment, bâtiment/bois ;
- Agroalimentaire,
- Energie et éco-industries

Ce travail partenarial qui s’inscrit dans la continuité du Schéma Régional de Développement Economique Ecologique Social et Solidaire a permis notamment :

- d’évaluer le potentiel des différentes filières économiques régionales, d’établir un diagnostic de filière partagé et de déterminer des actions prioritaires pour la compétitivité, l’innovation et la mutation écologique des systèmes productifs,
- de clarifier les actions transversales nécessaires pour une meilleure efficacité et lisibilité de l’écosystème régional de l’innovation,
- de finaliser l’analyse visant à déterminer les domaines d’activité stratégiques de la région.

Ces réunions ont fortement associé le secteur privé. A titre d'exemple, ont participé à ces réunions le Pôle des Eco-Industries, les chambres de commerce et d'industrie ou encore les représentants des filières (Aéroteam pour la filière aéronautique, la Fédération des Industries Nautiques pour la filière nautisme, le Réseau des Professionnels du Numérique pour la filière numérique, Futurobois pour la filière bois...). Ces réunions ont permis, dans une démarche de découverte entrepreneuriale, d'identifier, pour chacune des filières, les avantages compétitifs de l'écosystème régional de Poitou-Charentes. Les forces et les faiblesses pour chacune des filières ont été analysées. Les acteurs clés du secteur de la recherche et de l'innovation ont par ailleurs été associés (ex : CRITT, etc).

Les problématiques convergentes à l'ensemble des filières qui ont pu être identifiées à l'issue de cette étape sont les suivantes :

1) En matière d'innovation :

- Un tissu de TPE-PME qui ne disposent pas des compétences spécifiques dans le domaine de l'innovation pour faire émerger les projets ;
- Une faible présence des entreprises dans les pôles de compétitivité (en 2010, 33 établissements régionaux étaient membres de Pôles de compétitivité et 14 ETI représentant près de 1700 salariés soit 2,2 % des effectifs soit la plus petite part enregistrée au niveau national et ce du fait de l'absence de pôle labellisés au niveau régional (source : PME Rapport sur les PME 2012, Observatoire des PME, OSE0) ;
- Une faible sécurisation juridique des innovations, des compétences en matière de propriété intellectuelle à renforcer dans les PME ;
- des relations entreprises/ structures de transfert de technologie à renforcer

2) En matière d'accès au numérique :

- Des enjeux liés à la dématérialisation et au numérique : les entreprises doivent être accompagnées pour trouver des solutions et des conseils en matière de compétitivité numérique et pour sécuriser leurs systèmes. Ces conditions deviennent des contraintes imposées dans les marchés internationaux .

3) En matière d'accès aux marchés d'envergure

- un tissu économique d'entreprises de petite taille qui ne peuvent accéder à certains marchés et un « individualisme » des entreprises encore frileuses pour se regrouper ;
- une faible pénétration des marchés internationaux par méconnaissance des opportunités et manque de moyens financiers

4) En matière de financement :

- un accès au financement bancaire rendu de plus en plus difficile dans le contexte de crise et des investissements retardés notamment ceux liés à l'innovation ;
- une difficulté , en particulier pour les TPE PME, d'ouvrir leur capital à des investisseurs extérieurs et à rendre leurs entreprises attractives pour ces financeurs extérieurs ;
- une méconnaissance des outils financiers existants.

5) En matière d'excellence environnementale et d'écologie industrielle :

- une prise en compte encore limitée des enjeux environnementaux en raison de contraintes perçues comme trop prégnantes ;
- une faible appropriation de la notion d'économie circulaire et une sensibilisation faible à l'importance de l'éco-conception malgré un écosystème régional favorable organisé autour du Pôle des éco- industries et de l'institut du design packaging notamment.

6) En matière d'emploi et de ressources humaines

- une mauvaise image des filières professionnelles par méconnaissance des métiers et du monde de l'entreprise et une désaffection des jeunes pour les professions liées à l'industrie ;
- des difficultés de recrutement malgré un contexte de crise ;
- des professions intermédiaires et d'encadrement trop peu présentes dans les entreprises ;
- une prise en compte limitée des conditions de travail et du dialogue social.

Ce processus a donné lieu à l'adoption par la Session du Conseil Régional du 21 juin 2013 de la stratégie d'animation des filières.

3. Troisième étape : identification des domaines d'activités stratégiques de la S3

Dans le cadre des réunions de filières, un diagnostic AFOM spécifique pour chacune des filières a été réalisé en concertation avec les acteurs économiques. Ces analyses croisées avec les potentiels existants en terme de recherche publique en Poitou-Charentes et de potentiel de transfert et d'innovation ont servi de support à la réflexion stratégique menée pour l'identification des domaines d'activité stratégiques.

Au terme de ces réunions participatives, les services de la Région et de l'État, ont proposé une synthèse des actions transversales à mettre en œuvre dans le cadre de la stratégie régionale d'innovation 2014-2020 et une spécialisation intelligente autour de 5 domaines d'activité stratégique et une filière émergente présentée ci-après.

La stratégie de spécialisation intelligente retenue au terme de la concertation régionale a été partagée dans le cadre d'un séminaire de travail en session plénière avec les acteurs institutionnels régionaux et les représentants des filières professionnelles le 20 décembre 2013, réunissant plus de 100 acteurs.

IV) PRÉSENTATION DES DOMAINES D'ACTIVITÉS STRATÉGIQUES (DAS) RETENUS ET DE LA FILIÈRE ÉMERGENTE

5 Domaines d'Activités Stratégiques (DAS) pour le territoire ont pu être identifiés :

- Santé, environnement, qualité alimentaire,
- Chimie verte, ressources durables,
- Transports performants : réduction de l'empreinte environnementale, matériaux durables, éco-mobilité,
- Bâtiment durable, énergies
- Numérique éducatif et industrie culturelle.

S'ajoute à ces DAS la filière émergente de la « silver economy », qui ne peut constituer un DAS en soi, mais qui est potentiellement présente transversalement dans les 5 DAS identifiés (bâtiment durable, santé notamment) et présente de fortes potentialités pour l'avenir.

Ce travail s'inscrit dans la continuité des réflexions engagées pour les Stratégies nationales d'innovation, de recherche et d'enseignement supérieur – les 34 plans de reconquête industrielle notamment – et à l'échelle régionale, le Schéma régional de développement économique, écologique, social et solidaire et le Schéma régional pour l'enseignement supérieur et la recherche. Enfin, cette stratégie trouve des convergences avec le Programme Horizon 2020 de soutien à la recherche, au transfert de technologie, et à l'innovation.

Ces DAS sont par ailleurs en cohérence avec les 5 filières d'avenir prioritaires retenues par la Région parmi les « 34 plans de reconquête industrielle » définis par l'État :

- les énergies renouvelables ;
- les bornes électriques de recharge ;
- la chimie verte et les biocarburants ;
- la rénovation thermique des bâtiments ;
- la e-éducation.

L'innovation en matière de Technologie de l'Information et Communication (TIC) viendra en appui des projets définis dans les cinq DAS identifiés ci-dessous.

Ces DAS ne sont pas figés dans le temps et pourront évoluer au fur et à mesure de la mise en œuvre de la S3. De même, des projets de recherche et d'innovation portés par des entreprises ayant un impact économique et social sur le territoire, et non spécifiquement en lien avec les DAS, pourront faire l'objet d'un soutien au titre de la S3 et notamment par le FEDER.

A) METHODOLOGIE D'IDENTIFICATION DES DOMAINES D'ACTIVITES STRATÉGIQUES

La Région a procédé à l'identification des domaines d'activités et d'innovation pour lesquels celle-ci dispose d'atouts comparatifs avérés ou potentiels et qui auront un effet d'entraînement pour l'économie de Poitou-Charentes.

La méthodologie d'identification des domaines d'activités stratégiques est basée sur le croisement des marchés en croissance et des enjeux de développement des secteurs économiques, de la dynamique des entreprises innovantes, des potentialités offertes par la recherche publique et les centres de formation. Cette identification répond également à des enjeux sociétaux identifiés au

niveau régional, national et européen.

Aussi, les principaux critères de sélection des domaines reposent sur les éléments suivants :

1- Potentiel économique

- des entreprises fleurons innovent dans ce domaine,
- le domaine répond à des enjeux clés d'innovation pour la compétitivité des entreprises régionales, enjeux souvent à l'interface de plusieurs filières, marchés ou secteurs,
- le domaine est porteur d'un effet d'entraînement sur le tissu économique, présente des besoins de compétences, d'expertises et d'innovation transverses à plusieurs filières ou marchés. Il peut aussi soutenir la nécessaire diversification ou redynamisation de certains secteurs stratégiques.

2. Potentiel de formation et de recherche publique

- le domaine s'appuie sur des potentiels de recherche, de formation et d'innovations avérés ou en structuration.

Si les compétences territoriales ne couvrent pas l'ensemble des connaissances nécessaires pour la montée en puissance du domaine de spécialisation, les porteurs du domaine ont la capacité de trouver les compétences nécessaires dans d'autres régions européennes (principe de coopération interrégionale, importance de l'intégration des acteurs mentionnés dans les bons réseaux internationaux).

3. Structuration des acteurs – dynamique collective

- le domaine s'appuie sur une dynamique d'acteurs préexistante, qu'il s'agisse des entreprises, des chercheurs, des enseignants et étudiants, de la société civile, des consommateurs, des utilisateurs et des usagers qui travaillent déjà ensemble dans le cadre de programmes collectifs, de projets structurants (Pôles, Programmes Investissement d'Avenir, projets collaboratifs, ...). Cette dynamique peut être en structuration ou à faire émerger.

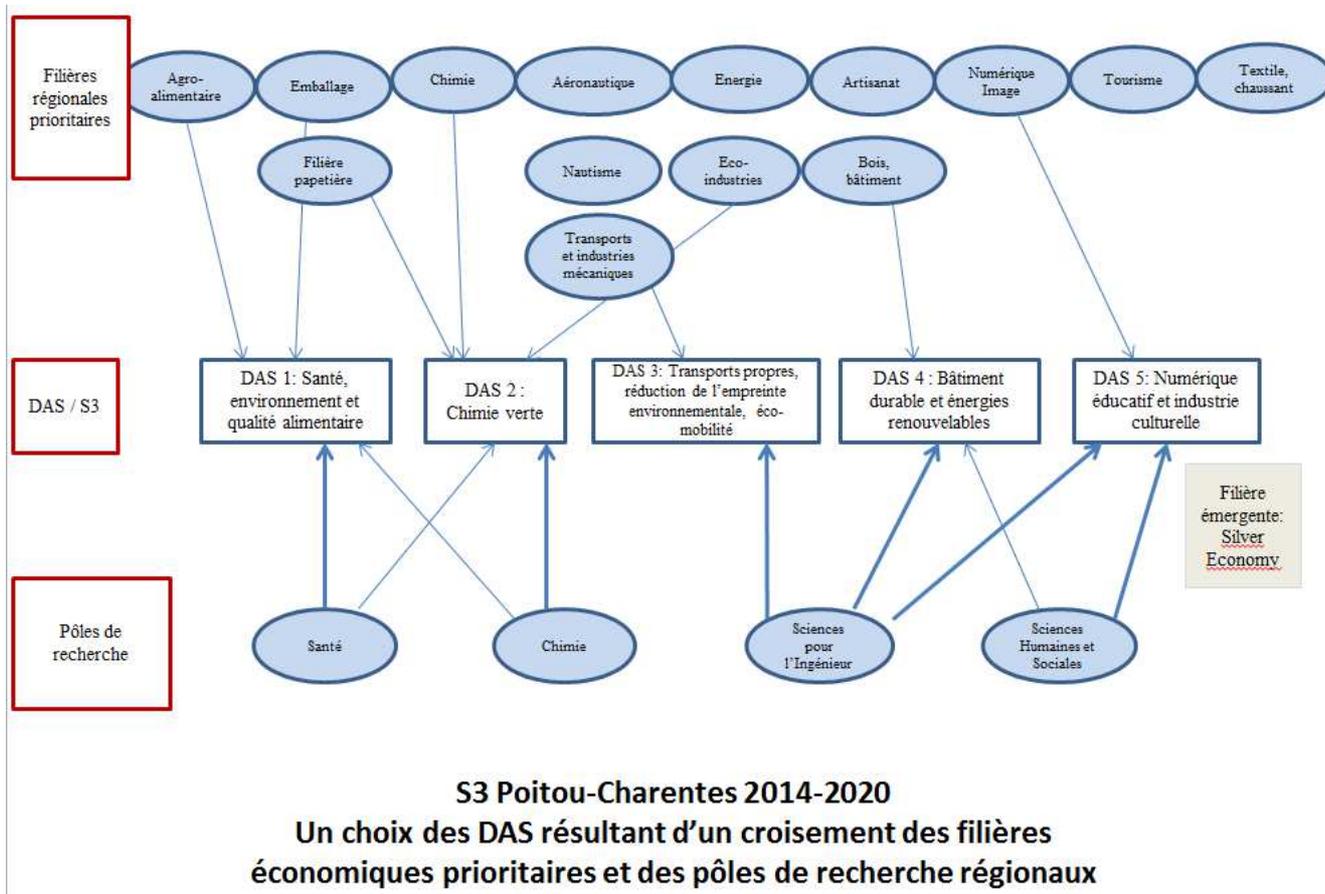
4. Marchés d'avenir et réponses à des enjeux sociétaux

- le domaine s'inscrit dans un ou des marchés porteurs, dits « à forte croissance », dans les perspectives économiques et/ou technologiques.

- le domaine répond à un ou plusieurs des 6 défi(s) sociétal(aux) porté(s) par l'Union européenne dans sa Stratégie Europe 2020 et son programme Horizon H2020 (santé, évolution démographique et bien-être / sécurité alimentaire, agriculture durable, recherche marine et maritime et bio-économie / énergies sûres, propres et efficaces / transports intelligents, verts et intégrés / changement climatique, utilisation efficace des ressources / sociétés inclusives, novatrices et sûres).

- il répond aussi à des défis propres à l'économie et au territoire de la Région Poitou-Charentes.

A l'issue de cette analyse, pilotée par l'État et la Région avec le support du cabinet Katalyse, le schéma ci-après représente illustre l'articulation entre les filières prioritaires de l'économie régionale et les domaines d'activités stratégiques retenus au regard des critères précédemment exposés.



B) DOMAINES D'ACTIVITÉS STRATÉGIQUES RETENUS

1) DAS n°1 : Santé, environnement, qualité alimentaire

Ce DAS a été retenu en raison du potentiel croissant des recherches conduites en Poitou-Charentes dans le domaine de la santé et de la nécessité de conforter le transfert de technologie et l'innovation au bénéfice d'entreprises émergentes (développement de médicaments, molécules, ...). Par ailleurs, l'importance de la filière agro-alimentaire dans la région, et les attentes des consommateurs en matière de qualité des aliments et conséquences sur la santé nécessitent de soutenir la qualité du développement et de l'innovation dans ce secteur.

En matière de santé, plusieurs structures de recherches se sont développées ces dernières années en Poitou-Charentes ; il convient maintenant de les conforter, d'inciter les entreprises intervenant sur ce champ à se développer et d'autres à s'implanter sur le territoire régional. Parmi les laboratoires et structures labellisées INSERM, figurent :

- le laboratoire « Ischémie, Reperfusion et Transplantation d'Organes : Mécanismes et Innovation Technologique » (IRTOMIT) qui intervient sur la problématique de la greffe d'organes, en particulier le rein. L'état des lieux de la transplantation rénale en France est préoccupant. Le nombre de patients en attente de greffe ne cesse d'augmenter alors que le nombre de greffes réalisées par an en France reste stable depuis quelques années. Poitiers vient d'obtenir la labellisation récente d'une Fédération Hospitalo-Universitaire sur la transplantation d'organes, pilotée par le CHU de Poitiers (CHU associés Tours et Limoges) et le laboratoire IRTOMIT en lien avec la plate-forme de chirurgie expérimentale/transplantation d'organes, implantée sur le site de l'INRA à Surgères en Charente-Maritime. Ce secteur d'excellence bénéficie à la fois au territoire régional mais

également à l'ensemble du territoire national,

- le Laboratoire de Neurosciences Expérimentales et Cliniques (LNEC) dont les axes de recherche sont orientés vers les pathologies neurologiques et psychiatriques comme la maladie de Parkinson, la maladie d'Alzheimer, la dépendance aux drogues, et les comportements compulsifs,
- le laboratoire « Pharmacologie des anti-infectieux » travaille sur l'optimisation des schémas posologiques des médicaments anti-infectieux, en particulier des antibiotiques,
- le Centre d'Investigation Clinique de Poitiers situé au coeur du site hospitalier la Milétrie, est ouvert aux investigateurs de toute origine institutionnelle et aux industriels souhaitant réaliser des recherches portant sur l'homme sain ou le malade, avec ou sans bénéfice individuel direct.

Il convient également de rappeler la présence à Poitiers :

- d'un centre de ressources biologiques (CRB), qui réalise les activités de réception, de conservation et de mise à disposition des ressources biologiques, en particulier à des fins de recherche, de conservation du patrimoine génétique, d'éducation ou de valorisation économique ;
- d'une plateforme protéomique située au sein du Pôle Biologie Santé (PBS) de l'université de Poitiers dont l'activité se concentre sur la purification, l'identification et la caractérisation des protéines et des molécules avec des thématiques de recherche multidisciplinaires.

Par ailleurs, le projet de plateforme de recherche en biologie-santé (PREBIOS) en cours de réalisation constituera un outil important pour les équipes, unités et laboratoires de l'Université de Poitiers ainsi que pour les partenaires académiques et industriels.

Des recherches sont également conduites sur l'épigénétique dont les dérèglements participent au développement de pathologies telles que les cancers, des maladies neurodégénératives et bien d'autres. Ces phénomènes épigénétiques sont désormais des cibles thérapeutiques.

Les recherches dites translationnelles conduites en matière de santé (du laboratoire jusqu'au lit du malade), outre qu'elles sont porteuses d'innovations (médicaments, molécules, ...), bénéficient à la fois directement à la population, mais également au confortement du CHU de Poitiers, premier employeur de l'agglomération de Poitiers. Ainsi, par exemple, le projet de Pôle autonomie sport santé (PASS) s'inscrit dans cette démarche translationnelle dont la logique est de s'appuyer sur un socle de recherche fondamentale pour développer des applications liées au maintien de l'autonomie de la personne, ensuite évaluées pour permettre le cas échéant la mise en œuvre dans le cadre d'une politique de santé.

En matière de transfert de technologie et d'innovation dans le domaine de la santé, le « Biopôle Santé » installé à Poitiers est le réseau régional d'innovation santé en Poitou-Charentes. Médicaments, solubilisation et vectorisation de principes actifs, formulation, diagnostics, essais cliniques, allégations thérapeutiques, analyses biomédicales, dispositifs médicaux, ...constituent les principaux vecteurs de transfert de la recherche en terme de santé. Véritable pilier du Biopôle Santé, la filière Biologie-Santé regroupe des acteurs qui interviennent, essentiellement, dans la filière « Médicament et Essais cliniques ». Aujourd'hui, le Biopôle de Poitiers propose ainsi une offre globale en matière de développement clinique avec l'identification des candidats médicaments (entreprises BioAlternatives, Cerep), les essais cliniques (phases I à III) et le dosage de médicaments (SGS-Cephac, Centre d'investigations cliniques du CHU de Poitiers, Isoclin, Synexel Synchron). Parce qu'il n'y a pas de nouveaux produits sans recherche, la filière Médicament et Essais Cliniques s'appuie sur des formations universitaires de haut niveau (Masters) dans le domaine des essais cliniques et Marketing Pharmaceutique, de la Bio-informatique... et sur les travaux réalisés par les nombreux laboratoires de l'Université de Poitiers, du CNRS et de

l'INSERM. Ces recherches ont par exemple permis de découvrir un anticancéreux, la Vinflumine, synthétisé à partir d'extraits de la pervenche de Madagascar.

Le Biopôle de Poitiers abrite également des start-up comme BioCydex (technologie de solubilisation et de vectorisation des principes actifs) et @rtMolecule (synthèse à façon des molécules organiques), ainsi que des bureaux d'études et de conseils spécialisés en biotechnologies.

Le Biopôle intervient également sur les thématiques de compléments alimentaires, parapharmacie, phytothérapie, produits cosmétiques, soin du corps, ... en lien avec les travaux réalisés sur le thème de la Biologie végétale-agronomie par les entreprises et les laboratoires de recherche de l'Université de Poitiers, du CNRS et de l'INRA.

La qualité de la recherche, la présence d'entreprises et celle des structures de transferts doit permettre le développement d'activités dans ce secteur et l'innovation thérapeutique.

Les aspects de prévention en matière de santé, bien que présentant un degré de transférabilité (TRL) moins avancé, présentent aussi un fort enjeu pour l'avenir, notamment les questions des liens entre pollution de l'environnement et santé humaine. Les enjeux du maintien en bonne santé et à domicile d'une population vieillissante sont essentiels en terme d'innovation sociale et d'aménagement du territoire (forte ruralité notamment). Plusieurs laboratoires de Poitou-Charentes travaillent sur ces questions, en particulier l'équipe Approches Moléculaires Environnement Santé (AMES) du laboratoire LIENSs rattaché à l'Université de la Rochelle.

Les problématiques de santé se déclinent également au travers des attentes croissantes des consommateurs en termes de qualité alimentaire, compléments alimentaires,

Le poids de l'industrie agro-alimentaire est significatif en Poitou-Charentes (filières lait, viandes, céréales notamment). L'industrie agro-alimentaire constitue en effet la première industrie régionale en terme d'emplois (23 000 actifs), de valeur ajoutée et d'exportation. L'innovation dans ce secteur revêt une grande importance dans la mesure où le consommateur attache une importance croissante à la qualité alimentaire et aux conséquences sur la santé.

Ce DAS vise donc également à promouvoir l'excellence des acteurs de l'ensemble du cycle de production de l'alimentation avec pour objectif d'améliorer la qualité des aliments, leur processus de production et leur traçabilité.

Les initiatives privées sont soutenues par de nombreux laboratoires et centres de recherche œuvrant dans ce domaine. Ainsi, quatre unités expérimentales de l'INRA Poitou-Charentes sont spécialisées dans l'élevage alternatif et la santé des monogastriques, la génétique et l'expérimentation en productions animales, l'insémination caprine et porcine, les fourrages et l'environnement. D'autre part, deux laboratoires de l'IFREMER traitent l'un de Génétique et Pathologie et l'autre de Ressources Halieutiques et d'Écotoxicologie.

L'interface entre les entreprises et les laboratoires est assurée par des structures de transfert de technologie et des réseaux d'animation très dynamiques en Poitou-Charentes, parmi lesquels le CRITT Agro-alimentaire.

	POSITIF	NEGATIF
ORIGINE INTERNE	<p>Forces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des équipes de recherche labellisées CNRS et INSERM à visibilité nationale, - des approches pluri-disciplinaires impliquant Chimie, Sciences pour l'Ingénieur, SHS - l'obtention d'une Fédération Hospitalo-Universitaire, - des brevets à exploiter, - plusieurs structures de transfert actives : Biopole 	<p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soutien nécessaire aux équipes de recherche pour maintenir leurs labels INSERM - nécessité de mettre à niveau les plateformes existantes - peu d'entreprises présentes sur le territoire régional pour exploiter les recherches santé - structures entrepreneuriales de petites tailles dispersées géographiquement

	santé, Centre d'Investigation Clinique, VALAGRO, CRITT Agro-alimentaire, - des plate-formes performantes : IBISA, Protéomique, projet Prebios,	
ORIGINE EXTERNE	Opportunités : -développement de molécules, médicaments, techniques de soins par les entreprises régionales ou start-up - attention croissante du consommateur portée sur l'origine des aliments et leurs bienfaits sur la santé ;	Menaces : - nécessité de conforter le CHU de Poitiers notamment dans la perspective d'une fusion des Régions - risque d'image négative de la filière-agro-alimentaire en lien avec les crises sanitaires

2) DAS n°2 : Chimie verte, ressources durables

Le DAS chimie verte répond à une opportunité de marché : intérêt croissant des donneurs d'ordre industriels pour le développement de molécules biosourcées en substitution aux composants issus du pétrole, l'amélioration de la qualité environnementale des procédés industriels. En outre, la région Poitou-Charentes dispose de la capacité à structurer une filière économique forte et compétitive dans le domaine de la chimie verte avec la présence d'acteurs de la recherche et du transfert de technologie de renommée nationale dans les domaines de la catalyse, de la chimie du végétal et de la chimie organique, de PME dynamiques et de la volonté des acteurs de s'associer dans le cadre d'un institut de la chimie verte.

Le développement de la *Chimie verte* ou *Chimie durable* doit permettre à l'industrie chimique de maîtriser durablement son empreinte environnementale, en lui proposant notamment des alternatives décarbonées aux produits issus des énergies fossiles.

L'émergence de la *Chimie verte* permet aux entreprises du secteur de se conformer aux réglementations de plus en plus contraignantes, tout en répondant à une forte demande sociétale et en restaurant leur image auprès du public.

Associée à la plasturgie, la filière chimique dans son ensemble représente plus de 5 000 emplois en Poitou-Charentes, répartis dans 116 unités de production, et couvre des activités et des marchés très hétérogènes (pharmacie, automobile, agriculture, parfums, produits d'entretien, etc.).

Le succès du 2^{ème} symposium international sur la Chimie Verte, qui s'est tenu à La Rochelle en 2013, atteste du rôle moteur que le Poitou-Charentes assure dans ce domaine et du rayonnement de ses laboratoires publics de recherche et de ses entreprises. Cet événement – qui a vocation à perdurer – a associé un très grand nombre de partenaires publics et privés, parmi lesquels de grands groupes industriels internationaux.

La *Chimie verte* représente un potentiel de recherche important, notamment en ce qui concerne les produits phytosanitaires bio-sourcés, mais également les produits cosmétiques, médicaments et constitue un axe prioritaire de développement de la Région. Celle-ci peut s'appuyer sur des structures de recherche d'excellence, comme l'Institut de Chimie des Milieux et Matériaux de Poitiers (IC2MP), basé à l'Université de Poitiers. Cet Institut s'intéresse en particulier à la durabilité des procédés (catalyse hétérogène cœur de la chimie dite verte, recyclage, etc.) et à la gestion des ressources (eau, carbone renouvelable, métaux, déchets, ...). Par ailleurs, le laboratoire Littoral ENvironnement et Sociétés (LIENSs) de l'Université de La Rochelle dispose de compétences dans le domaine de la biocatalyse et de la chimie organique.

Afin de fédérer toutes les compétences régionales, depuis la recherche fondamentale jusqu'à la recherche industrielle, la Région a lancé en 2012 le projet de l'Institut de Chimie Verte Poitou-Charentes en y associant VALAGRO, le Pôle des Eco-Industries, les Universités de Poitiers et La

Rochelle et le CNRS. Un rayonnement national est assuré par la future création d'une fédération CNRS de laboratoires à large spectre de la Chimie Verte dont le point focal est en région.

Les premiers projets soutenus dans le cadre de l'Institut ont permis d'engager des recherches portant sur la valorisation via la chimie verte des co-produits ou sous-produits agricoles potentiellement exploitables. Les domaines concernés sont diversifiés : médecine, cosmétique ou encore l'industrie phytosanitaire en alternative aux intrants chimiques classiques.

Grâce à la coopération étroite du monde universitaire et de l'entreprise tant au plan local que national, des nouvelles entreprises sont apparues dans ce domaine porteur, telle FuturaMat, spécialisée dans la production de bioplastiques, ou « Thanaplast » pour développer la réduction des polymères et en faire une nouvelle matière première.

	POSITIF	NEGATIF
ORIGINE INTERNE	<p>Forces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - multiples entreprises présentes dans les nombreux domaines d'application (pharmacie, automobile, agriculture, parfums, produits d'entretien, etc.) - secteur majoritairement composé de PME donc prédisposées à l'innovation et prêtes à relever les défis - un réseau local très actif (ex. : symposium international sur la Chimie Verte de La Rochelle) - structures de recherche d'excellence (IC2MP, LIENSs) - projet ambitieux de structure de transfert : l'Institut de Chimie Verte Poitou-Charentes associant VALAGRO, le Pôle des Eco-Industries et l'IC2MP - Secteur à haute valeur ajoutée ; forte présence des entreprises en particulier dans les nanotechnologies (nanotubes de carbone), cœur de l'innovation en R&D - main d'œuvre locale qualifiée et climat social stable 	<p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des entreprises de taille modeste exposées à des rachats de grands groupes internationaux - manque de liens entre grands groupes et PME (pas d'écosystème chimie) - une majorité de PME n'a pas la taille critique pour se développer
ORIGINE EXTERNE	<p>Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombreuses opportunités de croissance dans les secteurs porteurs : médecine, cosmétique, industrie phytosanitaire (alternative aux intrants chimiques classiques), production de bioplastiques, etc. - forte demande sociétale - évolution de la réglementation pour promouvoir les alternatives décarbonées aux produits issus des énergies fossiles - projet de création d'une zone d'activité dédiée 	<p>Menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombreux rachats de PME nationales et locales par des grands groupes internationaux - image dépréciée - manque d'attractivité du secteur chimie auprès des jeunes - dépendance du secteur vis-à-vis de la conjoncture économique nationale et internationale et des prix des matières premières et des énergies - stagnation des investissements

3) DAS n°3 : Transports : réduction de l'empreinte environnementale, matériaux durables, éco-mobilité

Ce DAS a été retenu en raison de l'importance de l'empreinte environnementale des transports (premier poste d'émissions de gaz à effet de serre). Celle-ci pourra être réduite d'une part en diminuant le poids des matériaux, en améliorant la performance des moteurs ou en optimisant le cycle de vie des produits, et d'autre part en développant davantage l'éco-mobilité. Le poids significatif des industries automobile, aéronautique et nautique en région et la présence en région d'acteurs clés (leaders mondiaux et PME dynamiques) dans les domaines du stockage d'énergie, des batteries et du véhicule électrique font de ce domaine une filière à fort potentiel de développement.

Le contexte actuel incite fortement à innover dans les industries liées aux transports, soumises à une très forte concurrence : engagements nationaux sur la réduction des rejets polluants, augmentation du coût des carburants, fin de cycle de la génération actuelle des moteurs d'avion, etc. A cela s'ajoute la réflexion sur le recyclage des produits à base de matériaux composites, notamment pour la filière nautique qui sort d'une longue période de crise.

Les entreprises de Poitou-Charentes possèdent un savoir-faire reconnu dans les transports et les matériaux (MECAFI à Châtelleraut, la Fonderie du Poitou Fonte à Ingrandes) et dans l'aéronautique en particulier, notamment grâce à la présence de filiales ou de sous-traitants de grands groupes (SOGERMA, SAGEM, SAFT, SNECMA, DASSAULT, ALSTOM, THALES, etc.).

La filière aéronautique et spatiale régionale, qui comprend le groupement d'entreprises Aeroteam, représente 150 entreprises et compte 9 000 emplois directs et indirects dans la région. Elle collabore étroitement avec les laboratoires du Poitou-Charentes, qui sont très actifs et dispose d'un fort potentiel de recherche en la matière.

Le CRITT Matériaux assure l'interface entre ces acteurs privés et le monde académique. L'institut Pprime, commun à l'Université de Poitiers, au CNRS et l'École Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique (ENSMA), est l'un des plus grands laboratoires pluridisciplinaire français en sciences de l'ingénieur. Il dispose d'un centre de test du bruit des moteurs aéronautiques et spatiaux unique en Europe. Il fournit également des expertises sur les performances des moteurs, la qualité et la robustesse des matériaux les composants et la modélisation des écoulements qu'ils génèrent. L'ENSMA, l'une des trois grandes écoles françaises dans le domaine, est membre associé d'Aerospace Valley, le Pôle de compétitivité implanté en Midi-Pyrénées et en Aquitaine.

Situé à La Rochelle, le Laboratoire des Sciences de l'Ingénieur pour l'Environnement (LaSIE) axe une partie de ses recherches sur les transferts et mécanismes de corrosion et de dégradation des matériaux, ainsi que sur la protection des matériaux et revêtements. L'École privée d'Ingénieurs Généralistes de La Rochelle (EIGSI) contribue également à des travaux sur la *réduction de l'empreinte environnementale liée aux transports*.

L'éco-mobilité permet également la *réduction de l'empreinte environnementale liée aux transports* en optimisant la gestion des déplacements. L'éco-mobilité concerne donc en particulier l'usage des énergies alternatives dans les transports (dont l'électromobilité), les nouveaux procédés de stockage de l'énergie, les systèmes innovants de transport (covoiturage, auto-partage, optimisation des flux de transports, etc.) ou encore le télétravail.

La montée en puissance de l'éco-mobilité s'inscrit dans une démarche de développement durable soutenue par les aspirations sociétales et les réglementations nationales et européennes. Elle représente un très gros potentiel économique en Poitou-Charentes, où de nombreuses entreprises et filiales du secteur des transports sont implantées. L'essor des véhicules à moteurs électriques ou hybrides offre une perspective considérable de renouvellement du marché, dans un secteur qui connaît une conjoncture difficile en France. « La voiture pour tous consommant moins de 2 litres

aux 100 km » et l'amélioration de l' « autonomie et la puissance des batteries » figurent d'ailleurs au nombre des 34 plans de reconquête industrielle présentés par l'État.

Plus de 50 entreprises régionales ou implantées en Poitou-Charentes ont une activité dans l'automatisme industriel, les bornes de recharge, le câblage et les technologies électriques, électroniques et électrotechniques, l'ingénierie mécanique de précision avec des leaders mondiaux autour des véhicules traditionnels, hybrides et électriques, parmi lesquels Leroy Somer, Saft, Schneider Electric, Heuliez Bus, Saintronic, Mia Electric, EasyLi (batteries modulaires), Ez-Wheel (solutions de traction électrique dédiées aux engins de manutention et de mobilité douce)...

La Région mobilise d'ores et déjà de nombreux moyens pour soutenir l'éco-mobilité (soutien aux dirigeants d'entreprises innovantes, apport en fonds propres, etc.) et veille à coordonner les actions à l'échelle régionale, par exemple sur la thématique de la mécatronique. La SPL « Poitou-Charentes Auto-Partage » qui déploie l'électromobilité partagée sur le territoire de Poitou-Charentes a pour premiers actionnaires la Région, les agglomérations de Saintes, La Rochelle, Niort, Angoulême, Châtelleraut, et les Départements de la Vienne et des Deux-Sèvres.

Des laboratoires de Poitou-Charentes sont actifs dans ce domaine. Pprime réalise en particulier des travaux sur la pile à combustible. L'optimisation des déplacements (y compris le transport des matériaux) constitue un axe de recherche de la Fédération MIREs – regroupant les universités de La Rochelle, Poitiers et Limoges – dont le Laboratoire Informatique, Image et Interaction (L3I) est partie prenante. Le laboratoire XLIM – SIC situé au Futuroscope de Poitiers ainsi que le Laboratoire d'Informatique et d'Automatique pour les Systèmes (LIAS) développent des outils numériques qui contribuent à optimiser les déplacements de flottes de véhicules. En complément, l'ENSMA de Poitiers et l'EIGSI de La Rochelle offrent des formations qui entrent dans le champ de l'éco-mobilité.

	POSITIF	NEGATIF
ORIGINE INTERNE	<p>Forces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombreuses filiales de grands groupes (SOGERMA, SAGEM, SAFT, SNECMA, DASSAULT, ALSTOM, THALES). - regroupement des PME du secteur aéronautique AEROTEAM - PME innovantes dans les industries automobile, aéronautique, ferroviaire et nautique ainsi que dans l'électro-mobilité et les modes de stockages de l'énergie - de très nombreux emplois concernés - présence du CRITT Matériaux et de l'ENSMA - nombreux laboratoires reconnus et actifs - soutien par deux PIA (EQUIPEX et LABEX) - plusieurs collectivités soutiennent l'autopartage 	<p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - forte dépendance des PME aux donneurs d'ordre nationaux ou européens - Faible part de R&D en entreprise - Concurrence nationale pour le véhicule électrique
ORIGINE EXTERNE	<p>Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - respect des normes environnementales de plus en plus strictes - recherche d'économie en énergie - secteur de l'éco-mobilité en plein développement et lié à de fortes aspirations sociales - évolution de la réglementation en faveur de l'éco-mobilité - coût croissant de l'énergie incitant à rechercher de nouveaux modes de mobilité - complémentarité des applications des secteurs aéronautiques, automobiles et nautiques 	<p>Menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - filières automobile fragilisée - priorité au maintien des moyens de production des PME

4) DAS n°4 : Bâtiment durable, énergies

Ce DAS a été retenu en raison de l'importance des filières du bâtiment et du bois construction dans l'économie régionale et d'une dynamique d'acteurs forte pour la recherche, l'innovation et le transfert de technologies en éco-construction, efficacité énergétique et rénovation énergétique des bâtiments.

Le DAS *Bâtiment durable, énergies* permet d'optimiser la durabilité, l'ergonomie et la conception de l'habitat, en intervenant sur toutes ses composantes et en s'adaptant aux différents usages qui peuvent en être faits. Le domaine *Bâtiment durable* a ainsi vocation à favoriser l'innovation en matière de construction bio-sourcée, d'économie et de gestion d'énergie (*smart grid*), de domotique, de prévention des risques et de maintien des personnes âgées à domicile.

La région accueille de nombreuses entreprises de ce domaine (Poujoulat, Millet, Innovert, etc.). Le Cluster Eco-habitat Poitou-Charentes (éco-construction, efficacité énergétique, énergies renouvelables) et Futurobois (l'association interprofessionnelle régionale du bois) se sont investis pour faire émerger des projets innovants en matière de matériaux bio-sourcés, notamment les colles pour les industries de l'ameublement et le chanvre pour les isolants de bâtiment. La Région Poitou-Charentes dispose d'une compétence spécifique dans la transformation du bois, qu'elle a développé du fait de l'activité du port de La Rochelle. En matière de réseau électronique intelligent, des entreprises régionales comme ITRON (solutions innovantes en gestion des ressources en eau et énergie) sont bien positionnées.

Ce DAS est par ailleurs cohérent avec les priorités de la Région Poitou-Charentes en matière d'énergies renouvelables, et notamment sur le photovoltaïque « nouvelle génération ». La poursuite du déploiement de l'électricité solaire dépend de la capacité à faire émerger une nouvelle filière industrielle capable de produire des cellules et panneaux solaires avec des rendements optimisés et à un coût maîtrisé. Également, le déploiement des réseaux électriques intelligents et du stockage de l'énergie est une composante essentielle de la transition énergétique afin de répondre aux enjeux de l'intégration sur le réseau électrique de la production d'électricité renouvelable intermittente (éolien, solaire...) et de la maîtrise des consommations d'énergies (compteurs intelligents). L'émergence de cette filière nécessite le déploiement de technologies innovantes et leur expérimentation dans le cadre de projets de démonstrateurs (contrôle de la demande avec le déploiement de compteurs communicants dans les foyers et chez les professionnels...).

Les acteurs privés s'appuient sur des structures de transferts comme le CRITT Matériaux ou VALAGRO afin d'innover. La Plateforme Bâtiment durable de La Rochelle dans le cadre d'un partenariat avec le laboratoire LaSIE de l'Université de La Rochelle, site de Lagord (spécialisée dans les techniques de rénovation des bâtiments) se développe progressivement et constitue un projet à vocation nationale.

De nombreux travaux de recherche relatifs au *Bâtiment durable, énergies* sont portés par les laboratoires LaSIE, IC2MP, Pprime et LIAS. De façon complémentaire, un laboratoire s'intéresse aux techniques permettant le maintien des personnes âgées à domicile.

La prévention des risques naturels et domestiques est naturellement d'un grand intérêt pour le secteur de l'assurance. Poitou-Charentes dispose de l'Institut des Risques Industriels Assuranciers et Financiers (IRIAF) situé à Niort, centre national des assurances mutualistes. Ce dernier travaille étroitement avec Calyxis, centre de ressources dédié à la prévention des risques.

Les formations proposées en Poitou-Charentes sont de très grande qualité dans le DAS *Bâtiment durable* : le Master Ingénierie du bâtiment à La Rochelle et le Master Matériaux et Énergie à Poitiers sont leader à l'échelon national. L'ENSIP présente également une filière bâtiment énergie et l'IUT de Poitiers dispense une formation en Génie Thermique et une Licence Professionnelle dans le domaine de la Valorisation des Energies Renouvelables et des Techniques

Énergétiques (VERTE).

	POSITIF	NEGATIF
ORIGINE INTERNE	<p>Forces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombreuses entreprises (Poujoulat, Millet, Innovert, etc.) - cluster Eco-habitat Poitou-Charentes et Futurobois - savoir-faire régionale spécifique en transformation du bois (La Rochelle) et en assurance (Niort) - mise en place progressive de la Plateforme Bâtiment durable de La Rochelle - structures de recherche reconnues : IC2MP, LaSIE et Pprime 	<p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de structure de transfert de type CRITT pour les énergies - Peu de R&D dans les PME
ORIGINE EXTERNE	<p>Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - secteur en plein essor - évolution de la réglementation - accroissement du coût de l'énergie incite à optimiser les bâtiments 	<p>Menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Evolutions rapides des normes nationales et européennes

5) DAS n°5 : Numérique éducatif et industrie culturelle

Le DAS Numérique éducatif et industrie culturelle a été retenu en raison du poids historique de cette filière en région avec la présence d'entreprises innovantes avec un haut niveau de spécialisation (notamment autour d'Angoulême, de La Rochelle, du Futuroscope), d'une offre de formation de renommée nationale dans les métiers de l'image, d'une dynamique de réseau et d'innovation forte. En outre, le développement de la demande en matière d'e-éducation constitue une opportunité de positionnement pour Poitou-Charentes avec la présence sur les territoires d'acteurs majeurs tels que le CNDP et le CNED.

Le DAS Numérique éducatif et industrie culturelle vise d'une part à enrichir les outils et contenus éducatifs en utilisant les potentialités de l'industrie numérique et multimédia (Cinéma, télévision, audiovisuel, jeux vidéos), et d'autre part à renforcer l'innovation dans l'industrie culturelle tous publics (jeunes, adultes mais également seniors pour le maintien des facultés intellectuelles). Ce domaine connaît actuellement un essor considérable, notamment avec le développement de l'école numérique et des nouveaux médias (*cross-média*).

Le Poitou-Charentes dispose de nombreux avantages pour développer ce DAS, notamment autour des sites de La Rochelle, d'Angoulême et de Poitiers, grâce à la présence notable du Futuroscope. Le seul secteur Image et Numérique représente plus de 8 700 salariés et 560 établissements dans la région.

La région accueille ainsi deux grappes d'entreprises : le réseau des Professionnels du Numérique (SPN, 93 membres) spécialisé dans le numérique (installation technique, développement de logiciel, sécurité, site Internet, etc.) et 16 000 Images qui regroupe 39 adhérents du domaine des jeux et films d'animation. De nombreuses et dynamiques entreprises se développent dans ce DAS parmi lesquelles se trouvent l'Agence web Raccourci, IGS – CP (livre numérique), Neolibris, Ouat Entertainment et Serli.

Des structures de transfert reconnues œuvrent en Poitou-Charentes : le CRITT informatique et CFAO, Valconum, un Technopôle rochelais (également nommé Centre Européen de Valorisation numérique). Situé à Angoulême, le Pôle Image Magelis met en synergie les compétences de 90 entreprises (dont 20 studios d'animation) et 7 écoles formant 850 étudiants.

Deux laboratoires à rayonnement international, le XLIM-SIC à Poitiers et le L3I à La Rochelle exercent également leurs compétences dans ce domaine (processus automatiques de colorisation des films, reconnaissance d'images, ontologie des images, etc.).

La Maison des Sciences de l'Homme et de la Société (MSHS) de l'Université de Poitiers comprend notamment le Centre de Recherche sur la Cognition et l'Apprentissage (CeRCA) qui a une approche sciences humaines en évaluant les potentialités éducatives des technologies numériques. Le Centre Européen des Produits de l'Enfance (CEPE, Université de Poitiers) travaille en collaboration avec les écoles de l'image présentées ci-dessous. Le Groupe de Recherches et d'Etudes Sociologiques du Centre Ouest (GRESO) vient compléter de manière pertinente les travaux de recherche, en particulier sur les questions de sociologie des apprentissages.

L'École Nationale du Jeu et des Média Interactifs (ENJMIN), située à Angoulême, dispose d'une équipe de recherche spécialisée dans les *serious game*. La présence de l'École Européenne Supérieure de l'Image (EESI) sur les sites de Poitiers et d'Angoulême renforce la spécificité de la région dans ce domaine.

Enfin, le Poitou-Charentes pourrait bénéficier de la présence sur son territoire de l'École Supérieure Nationale de l'Éducation Nationale (ESEN), du Centre d'Enseignement à Distance (CNED) et du Centre national de documentation pédagogique (CNDP) pour contribuer au développement des nouveaux outils pédagogiques numériques.

Les travaux réalisés par les laboratoires et les produits développés par les entreprises s'articulent enfin avec les lieux de création numérique et de diffusion que sont par exemple l'Espace Mendès France ou le Confort moderne à Poitiers. De même, des manifestations culturelles d'ampleur nationale et internationale, organisées en région, viennent mettre en valeur les compétences et savoir-faire en ce domaine : le Festival International de la Bande dessinée et le Festival du Film Francophone à Angoulême, ainsi que le Sunny Side of the Doc (marché international du documentaire) et le Festival International du Film à La Rochelle, ou encore le Festival international du film ornithologique de Ménégoût.

	POSITIF	NEGATIF
ORIGINE INTERNE	<p>Forces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>compétitivité des entreprises innovantes d'un haut niveau de spécialisation</i> - <i>polyvalence et adaptabilité d'entreprises en développement</i> - <i>étroite collaboration avec les acteurs locaux</i> - deux grappes d'entreprises : le réseau des Professionnels du Numérique (SPN,) et 16 000 Images - structures de transfert : CRITT informatique et Valconum - Pôle Image Magelis - laboratoire reconnu internationalement : XLIM-SIC à Poitiers et le L3I à La Rochelle - école de l'ENJMIN et de l'EESI - présence de l'ESEN, du CNED et de la CNPD 	<p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>filiales hétérogènes en terme de compétences métiers, produits, et cibles clients</i> - <i>manque de Représentativité</i> - <i>peu d'acteurs PME dotés d'une reconnaissance nationale ou internationale</i>
ORIGINE EXTERNE	<p>Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>secteur émergent : école numérique, serious game</i> - <i>mouvement de la dématérialisation</i> 	<p>Menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>difficulté pour retenir les jeunes diplômés</i> - <i>manque de professionnels compétents sur certains secteurs en développement (ex : infrastructures)</i> - <i>difficulté de financement des projets d'investissements</i> - <i>adaptation et formation aux besoins</i>

C) FILIÈRE « SILVER ECONOMY » ÉMERGENTE

La « silver economy » présente de fortes potentialités en termes d'innovation, de débouchés économiques et d'emplois, et également d'enjeux sociétaux en lien avec l'évolution démographique et les problématiques qui en découlent (maintien à domicile, lutte contre les maladies neuro-dégénératives, déplacements, ...). Cette filière retiendra particulièrement l'attention de la S3, dans la mesure où elle entre en résonance avec plusieurs DAS.

La « Silver Economy » peut se définir comme la production de biens et de services pour les seniors, c'est-à-dire les personnes âgées de plus de 50 ans. Cette filière représenterait en France un chiffre d'affaires de 90 milliards d'euros, soit approximativement 4,5 points de PIB. Les secteurs d'activité qui seront touchés par le développement de la « Silver Economy » sont, d'un commun accord, les suivants : le logement (adaptation aux personnes âgées), les transports (la mobilité, condition de l'autonomie), la protection sociale, les services à la personne et l'assistance aux personnes isolées, les infrastructures de soins et d'hospitalisation à domicile, les équipements robotiques et domotiques, l'alimentation, la cosmétologie et les médicaments, l'habillement, les « serious games » (lutte contre le vieillissement neurologique).

Compte tenu de sa population vieillissante et de l'attrait qu'exerce Poitou-Charentes sur les seniors, compte tenu aussi de la présence en région d'entreprises relevant déjà, de fait, de la filière, le développement de la « Silver Economy » en Poitou-Charentes et sa reconnaissance en tant que filière d'excellence représentent une opportunité certaine.

Selon une étude de 2010 du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc), les seniors assureront une majorité de dépenses (54 %) sur les différents marchés à compter de 2015. Cette population dispose en effet globalement d'un pouvoir d'achat et d'une épargne qui constituent un marché potentiel pour tous les secteurs de l'économie liée à l'âge ; la direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques du ministère en charge des affaires sociales estime ainsi que la « Silver Economy » peut entraîner la créations de 300 000 emplois nets, en dehors des remplacements de départs à la retraite, d'ici à 2020.

V) PRÉSENTATION DES ACTIONS TRANSVERSALES

La recherche est au cœur du débat sur la compétitivité et l'innovation des entreprises. A ce titre, l'impact économique de la recherche publique n'est pas suffisamment développé. Dans ce contexte, la Région souhaite impulser une nouvelle dynamique pour faciliter le transfert de la recherche publique vers les entreprises par la mise en œuvre d'actions afin de faire de la recherche un levier de croissance et de compétitivité.

La S3 s'appuie sur des dispositifs éprouvés au service de l'innovation, des PME et du transfert de technologie. La nouvelle Stratégie Régionale d'Innovation s'appuiera sur la mise en place d'un **service public régional de l'innovation** qui visera à accroître l'efficacité des politiques régionales de soutien à l'innovation par une meilleure coordination des acteurs et la mutualisation de moyens au service de l'innovation.

Les actions transversales de soutien à l'innovation de la S3 viseront d'une part :

- le **développement de la culture de l'innovation dans les entreprises** en facilitant le transfert de technologie, la mise en réseau des acteurs et l'incubation des projets innovants,
- le développement de l'**innovation sociale** et du capital humain,
- l'utilisation des **Technologies de l'Information et de la Communication** au service de l'innovation.

A) DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE DE L'INNOVATION DANS LES ENTREPRISES

1. L'INCUBATION DE PROJETS INNOVANTS

A ce jour, l'accompagnement des porteurs de projets de création d'entreprises innovantes est une mission assurée par l'Incubateur Régional Poitou-Charentes, ainsi que la valorisation des compétences et des projets issus des laboratoires de recherche de la région.

Il convient aujourd'hui que les missions d'incubation et le positionnement de l'incubateur au coeur de l'innovation régionale et en lien avec l'ingénierie financière soient renforcées en matière d'accompagnement de projets innovants. Ceci doit se traduire par la capacité à intervenir en soutien qualitatif auprès des porteurs de projet en création mais également en développement en complément et en préparation des interventions financières de PCI, des FIP, FCPR et de la capacité à mobiliser des investisseurs privés.

Autour des membres fondateurs de l'incubateur que sont les Université de Poitiers et de La Rochelle, l'ISAE-ENSMA, le CNRS et les différents acteurs du développement économique régional, la S3 vise à renforcer l'efficacité des missions d'incubation au sein de l'éco-système régional de l'innovation en concentrant les actions. Il est ainsi proposé de manière privilégiée de soutenir :

a) Les actions de détection, de sensibilisation et de formation

- sensibilisation et détection de projets auprès des enseignants chercheurs, des étudiants des établissements d'enseignement supérieur, des laboratoires et des organismes de recherche publique de la Région,
- détection de projets par la participation aux salons dédiés à la création d'entreprises,
- organisation d'événements thématiques en partenariat avec les acteurs régionaux des filières,
- rédaction, diffusion de lettres d'informations et de communiqués de presse,
- renforcement des partenariats avec les acteurs des filières (Pôle des Eco industries, VALAGRO, Cluster Eco-Habitat, CRITTS, Biopôle.....).

b) L'incubation et l'accompagnement de projets présentant une forte innovation technologique

- appui à la réalisation d'études de faisabilité (études juridiques, techniques, études de marché, dépôts de brevets, développement de prototypes....) en lien avec des établissements d'enseignement supérieur et des laboratoires publics de recherche régionaux,

constitution et consolidation des équipes de porteurs de projets : détection de jeunes diplômés ou étudiants en sciences, gestion ou commerce dans le but d'intégrer les futures entreprises en tant qu'associés ou salariés,

- organisation de cycles de formation et de séminaires thématiques « management d'une entreprise innovante » destinés aux dirigeants d'entreprises en incubation ainsi qu'aux étudiants Master 2 recherche et doctorants, notamment sur les thèmes de l'élaboration d'un plan de financement, de l'ingénierie financière, de la levée de fonds, du marketing, de l'action commerciale, du management, de la propriété intellectuelle....,

- accompagnement à la création ainsi qu'en phase d'amorçage des jeunes entreprises innovantes à la levée de fonds privés ainsi qu'aux développements commerciaux, tout particulièrement en lien avec les dossiers examinés par la Région dans le cadre de l'Agence PME.

Un accompagnement sur la maturation amont du projet complété par une mise en valeur du potentiel économique et commercial sont de réels atouts pour la réussite des projets d'entreprises en limitant les facteurs de fragilité et en augmentant la pérennité de ces entreprises innovantes. Une

mise en relation quasi systématique des porteurs de projets pendant la phase d'incubation à des laboratoires de recherche ou centres de transfert de technologies doit continuer à être recherchée.

Des liens fonctionnels et opérationnels sont également à établir avec la SATT Grand Centre, spécialisée dans la maturation et la commercialisation des technologies issues de la recherche publique et assurant l'interface entre les laboratoires, ses actionnaires et les entreprises.

2. L'ACCOMPAGNEMENT DES PME DANS LEURS DEMARCHES D'INNOVATION ET LA MISE EN RESEAU DES ACTEURS

L'accompagnement des PME dans leurs démarches d'innovation est une mission actuellement assurée par le Réseau de Développement Technologique (RDT), qui constitue un des maillons de l'éco-système régional de l'innovation.

Composé de l'ensemble des structures et acteurs au contact des entreprises régionales, le RDT porte l'objectif de détecter puis d'accompagner des projets technologiques en mettant à la disposition des PME-PMI et TPE régionales et plus particulièrement les entreprises peu familiarisées avec le partenariat technologique, l'ensemble des compétences techniques dont elles ont besoin.

Le renforcement des actions d'animation, de la structuration de réseaux départementaux d'innovation et l'augmentation du nombre de conseillers technologiques sont une composante essentielle de la pertinence des missions du RDT visant à favoriser le rapprochement des entreprises avec les acteurs de l'innovation et du transfert de technologies sur le territoire régional.

Il convient désormais que l'ensemble des efforts puissent se concentrer sur un plan d'action cohérent visant à :

a) accompagner les entreprises dans leur démarche d'innovation :

- coordonner les actions de prospection des acteurs du développement économique régional,
- sensibiliser et informer par l'organisation de journées technologiques, d'ateliers spécifiques,
- accompagner les chefs d'entreprises dans la structuration de leurs démarches d'innovation,
- identifier, mettre en relation avec les ressources professionnelles, scientifiques et financières adaptées et assurer l'accompagnement,
- développer une stratégie de communication.
- Soutien aux projets innovants ayant un impact économique et social hors DAS.

b) faciliter la visibilité et l'attractivité des outils de financement de l'innovation pour les entreprises :

- promotion des outils auprès des PME, grappes d'entreprises, réseaux d'entreprises et de filières, pôles, clusters...,
- appui aux porteurs de projets pour la réalisation des dossiers d'aides,
- réaliser l'expertise scientifique et technique des projets et assurer le suivi de leur réalisation,
- soutenir financièrement les projets notamment par la mobilisation des PTR et du chèque innovation régional,
- mesurer les impacts économiques des actions et des outils sur le développement économique et l'emploi,

c) contribuer à une plus forte prise en compte de la R & D et de l'innovation par les filières régionales en facilitant et en accompagnant la conduite de projets collaboratifs innovants,

d) accroître le nombre de projets R & D université et PME

- initier, animer et organiser des rencontres entre les chefs d'entreprises, les laboratoires universitaires et les structures de transfert de technologies,
- créer et animer des groupes d'entreprises sur des thèmes de recherche spécifiques.

3. LE SOUTIEN AU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

Les centres Régionaux d'Innovation et de Transfert de Technologies (CRITT) sont des structures publiques de recherche et de développement spécialisées par secteur d'activité. Leurs missions de mise en relation avec d'autres structures appropriées, de réalisation de prestations techniques (soutien à la conception de nouveaux produits et nouveaux procédés de fabrication, tests, certification, etc.) ou de conseils, de veille technologique, d'ingénierie financière, de montage de dossiers d'aides sont aujourd'hui essentielles auprès des entreprises régionales.

La présence en région Poitou-Charentes de 8 CRITT et d'un réseau inter-CRITT soutenu par la Région favorise la culture de l'innovation au sein des PME, avec près de 800 entreprises régionales accompagnées chaque année.

La S3 visera à favoriser le transfert de technologie, notamment via les missions des CRITT, pour le développement de projets d'innovation auprès des PME-PMI ainsi que la création d'entreprises.

B) LE DEVELOPPEMENT DE L'INNOVATION SOCIALE ET DU CAPITAL HUMAIN

L'innovation sociale constitue un levier important pour la croissance durable, le développement de la compétitivité des organisations, la création d'emplois. Elle consiste à élaborer des réponses qualitatives aux besoins sociaux liés au marché du travail, à l'éducation, à la vie en collectivité.

Dans le cadre de sa S3, la Région Poitou Charentes souhaite soutenir l'innovation sociale dans toutes ses dimensions :

- favoriser les efforts des entreprises et des organisations en matière de responsabilité sociale et environnementale ;
- encourager l'alternative économique avec le développement de l'économie sociale et solidaire ;
- encourager le dialogue social territorial et l'accompagnement des mutations économiques sur les territoires ;
- favoriser l'émergence de nouvelles pratiques en matière d'innovation et de création d'activités, ayant recours à des modes de coopération innovants et favorisant l'égalité professionnelle, la lutte contre les discriminations, la qualité de vie et la santé au travail, etc.

D'autres FESI pourront être mobilisés afin de contribuer au développement de la culture de l'innovation, et d'accélérer le développement de l'innovation sociale, territoriale, organisationnelle et environnementale.

La Région encourage la réalisation de projets innovants et co-construits dans toutes ses dimensions pour le développement de l'attractivité, de la compétitivité des organisations et le développement de l'emploi. Cette action concerne aussi bien le développement des modes d'organisation (dont la responsabilité sociétale des entreprises, le dialogue social, ...) que de nouveaux services de production et de distribution dans divers domaines comme l'environnement, l'économie circulaire, l'écomobilité, l'habitat, la mobilité, le tourisme, la santé, l'éducation, le numérique, la culture et le sport, le vieillissement, la petite enfance, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion.

En outre, les outils d'ingénierie pour des initiatives d'innovation sociale non couvertes pourront être développés en mobilisant les acteurs publics et privés.

E) LES OUTILS NUMERIQUES AU SERVICE DE L'INNOVATION

L'enjeu du numérique est de développer des services de proximité répondant aux besoins des habitants, des entreprises et des services de Poitou-Charentes dans différents domaines (l'emploi et l'économie, l'éducation et la formation, la santé, le lien social, et les services publics) en accompagnant la e-inclusion (inclusion sociale dans une société et une économie où le numérique joue un rôle essentiel).

La Politique Numérique Régionale s'articule sur les priorités suivantes :

- ✓ Renforcer la compétitivité des entreprises par le numérique
- ✓ Outiller les centres d'enseignements régionaux (Université, CFA, Lycées,...) pour permettre une offre de formation pour tous,
- ✓ Mettre en place des services numériques pour renforcer l'accès aux grands centres de santé pour tous ainsi qu'une politique numérique inclusive (lutter contre la fracture numérique)
- ✓ Renforcer les services publics par le numérique
- ✓ Assurer un aménagement numérique équilibré du territoire régional

S'agissant de la couverture régionale en matière de très haut débit, la Région et l'Etat se sont engagés, dans le cadre d'un protocole signé le 31 janvier 2014, à soutenir les projets déploiement du Très Haut Débit des Départements à 5 ans selon 4 axes :

- * Dans les zones d'habitations denses, l'investissement privé répond à l'objectif en fibrant l'ensemble des habitations.
- * La montée en débit sur tout le territoire concomitamment au déploiement d'un réseau de collecte ou en s'appuyant sur les outils proposés par les fournisseurs d'accès internet permet de sortir de la souffrance numérique.
- * Le déploiement de la Fibre optique à l'usager par plaques s'organise autour des communes les plus importantes et intègre la connexion de sites prioritaires (enseignement, santé, administration).
- * Les autres solutions techniques permettant d'offrir des débits satisfaisants pour les usages à 10 ans sont mises en œuvre pour les habitats les plus isolés (satellites et solutions radio).

En outre, le développement de la culture numérique dans les entreprises constitue un levier important pour soutenir l'innovation sous toutes ses formes.

Avec la transformation des entreprises et le développement de la culture numérique, l'innovation est devenue un élément essentiel de différenciation dans la conquête de nouveaux marchés. Elle est porteuse de création de valeur pour les métiers de l'entreprise, à travers la découverte de nouvelles démarches ou technologies particulièrement adaptées. Elle permet d'anticiper de nouvelles problématiques et d'apporter un avantage immédiat.

Au terme d'une revue de littérature approfondie (menée par le CIGREF en mars 2013), il ressort que l'intensité d'utilisation des TIC et les efforts consacrés à la gestion et au changement organisationnel ont un impact positif fort sur la capacité d'innovation des entreprises.

Les technologies numériques regroupent un large ensemble d'outils permettant l'accès à de l'information, son stockage, sa diffusion et sa transformation. Du courriel au Cloud Computing, en passant par les applications mobiles et les réseaux sociaux, les TIC permettent aux organisations d'améliorer aussi bien leurs processus internes que leurs relations externes avec leurs partenaires, fournisseurs et clients.

Ainsi, la stratégie régionale de déploiement du numérique en Poitou-Charentes est au service de l'innovation et de la compétitivité des entreprises. En ce sens, le numérique est placé au cœur de la

S3, avec notamment les mesures suivantes au service des entreprises et des porteurs de projets :

- les forums de sensibilisation à Internet et aux outils numériques pour les créateurs d'entreprises seront poursuivis
- le « coup de pouce numérique » qui permet aux entreprises de bénéficier d'un accompagnement stratégique pour se développer grâce au numérique sera poursuivi et amplifié,
- le développement d'espaces de travail partagés en milieu rural sera généralisé,
- l'utilisation du chèque Tic pour le développement simples d'outils auprès des TPE,
- La mise en relation de la filière numérique avec toutes les têtes de réseaux pour renforcer l'usage du numérique dans les entreprises,
- le soutien aux manifestationx permettant le développement de la culture numérique dans les entreprises,
- le soutien à la filière de l'image et des technologies numériques, notamment en suscitant la création d'un cluster de l'e-education fédérant les compétences régionales avec le développement d'une offre pédagogique numérique en direction des publics scolaires et de la formation continue,
- l'innovation par le design produit, initiée par la dynamique excellence design portée par Atlanpack,

VI) GOUVERNANCE ET MODALITES DE SUIVI DE LA S3

A) EVOLUTION DE L'ECOSYSTEME REGIONAL DE L'INNOVATION AVEC LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE AGENCE RÉGIONALE DE L'INNOVATION

Les évaluations de la précédente stratégie d'innovation déployée en région sur la période 2007-2013 permettent de tirer les principales conclusions suivantes :

Points forts du territoire régional :

- une diversité du tissu économique régional avec des filières clés génératrices de valeur ajoutée,
- la présence de grappes d'entreprises ou clusters sur la quasi-totalité des filières clés, facilitant les coopérations technologiques et les partenariats avec la recherche universitaire,
- une présence dynamique des acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur autour de 2 universités pluridisciplinaires, de deux écoles d'ingénieurs, du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES Limousin - Poitou-Charentes), plaçant la région au 5ème rang national en termes de recherche dans le domaine des sciences pour l'ingénieur,

Points faibles :

- absence de pôle de compétitivité labellisé et des dimensions « marché » et innovation à renforcer dans les clusters existants,
- des dépenses de recherche privée faibles en raison de la prédominance des PME/TPE dans le tissu économique régional,
- un nombre d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) relativement faible et un manque de sièges sociaux d'entreprises en région, rendant les PME du territoire éloignées des centres de décision

Ainsi, au terme du diagnostic territorial et des évaluations réalisées, les objectifs poursuivis pour la Stratégie de Recherche et d'Innovation 2014-2020 sont les suivants :

- ➔ renforcer le pilotage et l'animation au quotidien de la politique régionale d'innovation avec la création d'une structure régionale dédiée visant à fédérer l'ensemble des acteurs,
- ➔ affirmer de vrais choix sectoriels avec une logique de spécialisation intelligente tenant compte des spécificités régionales,
- ➔ renforcer les partenariats inter-régionaux pour connecter les entreprises aux dynamiques nationales,
- ➔ améliorer la détection des projets, notamment au sein des laboratoires, et l'accompagnement des PME et des ETI.

Afin de concourir à la réalisation de ces objectifs stratégiques, la Région a décidé de créer une Agence Régionale de l'Innovation.

La création d'une nouvelle Agence Régionale de l'Innovation réunissant un réseau de partenaires constituée notamment des représentants de l'État, de Bpifrance, de la Région, des Universités de Poitiers et de La Rochelle et des CRITT a pour ambition :

- de rationaliser et d'optimiser l'offre d'accompagnement des PME en matière d'innovation en mutualisant les compétences de différentes structures afin de proposer une offre globale aux acteurs du territoire ;
- d'animer, sous le pilotage de la Région, le partenariat régional de l'innovation,
- d'assurer le suivi et le pilotage de la S3 de l'Innovation (SRI),

- d'améliorer la gouvernance de l'innovation en région en créant ainsi un point d'entrée unique pour les PME innovantes de l'incubation jusqu'à la recherche de financements et de partenaires,
- de faciliter la visibilité des compétences des laboratoires par les industriels,
- de lancer des appels à projets thématiques,
- de conforter les missions d'incubation des entreprises innovantes en faisant le lien entre les structures publiques de recherche et le monde économique,
- de conforter les missions du Réseau de Développement Technologique,
- d'accompagner les projets innovants des entreprises, en veillant à la complémentarité des différents dispositifs existants, en lien avec les financeurs potentiels,
- de contribuer à l'ingénierie de projets afin de faire en sorte que les parties prenantes de l'innovation en Poitou-Charentes soient en capacité de répondre à des appels d'offres européens ou nationaux,
- d'organiser des conférences régionales de l'innovation sur chacune des filières identifiées dans la SRI.

B) ORGANISATION

L'Agence Régionale de l'Innovation Poitou-Charentes a été constituée au 1er juillet 2014 sous la forme d'une régie simple à autonomie financière. Il s'agit d'un service public administratif doté d'un budget annexe, constitué de crédits de paiement, annexé au budget de la Région et voté par le Conseil Régional.

L'Agence régionale de l'innovation sera pilotée par un Conseil d'Exploitation qui établit le budget de la régie et approuve ses comptes.

L'ARI ne constitue pas un acteur supplémentaire dans le paysage de l'innovation en région. Au contraire, elle intègre deux acteurs du champ de l'innovation (RDT et incubateur) et va permettre d'assurer une réelle animation des acteurs.

L'ARI aura pour mission d'animer la S3 et de suivre sa mise en œuvre. Différents comités, seront mis en place :

Un comité de pilotage réunissant l'ensemble des partenaires financiers sera constitué, autour des acteurs suivants :

- la Région Poitou-Charentes
- les services de l'État en région et BPI France,
- les collectivités locales : Départements et Agglomérations de la région,
- la Chambre de Commerce et d'Industrie Poitou-Charentes (CCI Poitou-Charentes) et la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat (CRMA).

Le comité de pilotage a vocation à se réunir trimestriellement afin de :

- proposer les orientations et le budget de l'Agence régionale de l'innovation et en suivre l'exécution ;
- coordonner et suivre les actions mises en œuvre par l'Agence Régionale de l'innovation ;
- assurer le suivi de la S3 en s'appuyant sur les indicateurs du Programme opérationnel FEDER notamment

Par ailleurs, un Comité Technique de l'innovation sera constitué, réunissant les experts techniques et sectoriels : Universités de Poitiers et de La Rochelle, Pôle des éco-industries, le Délégué Régional à S3 Poitou-Charentes 2014-2020

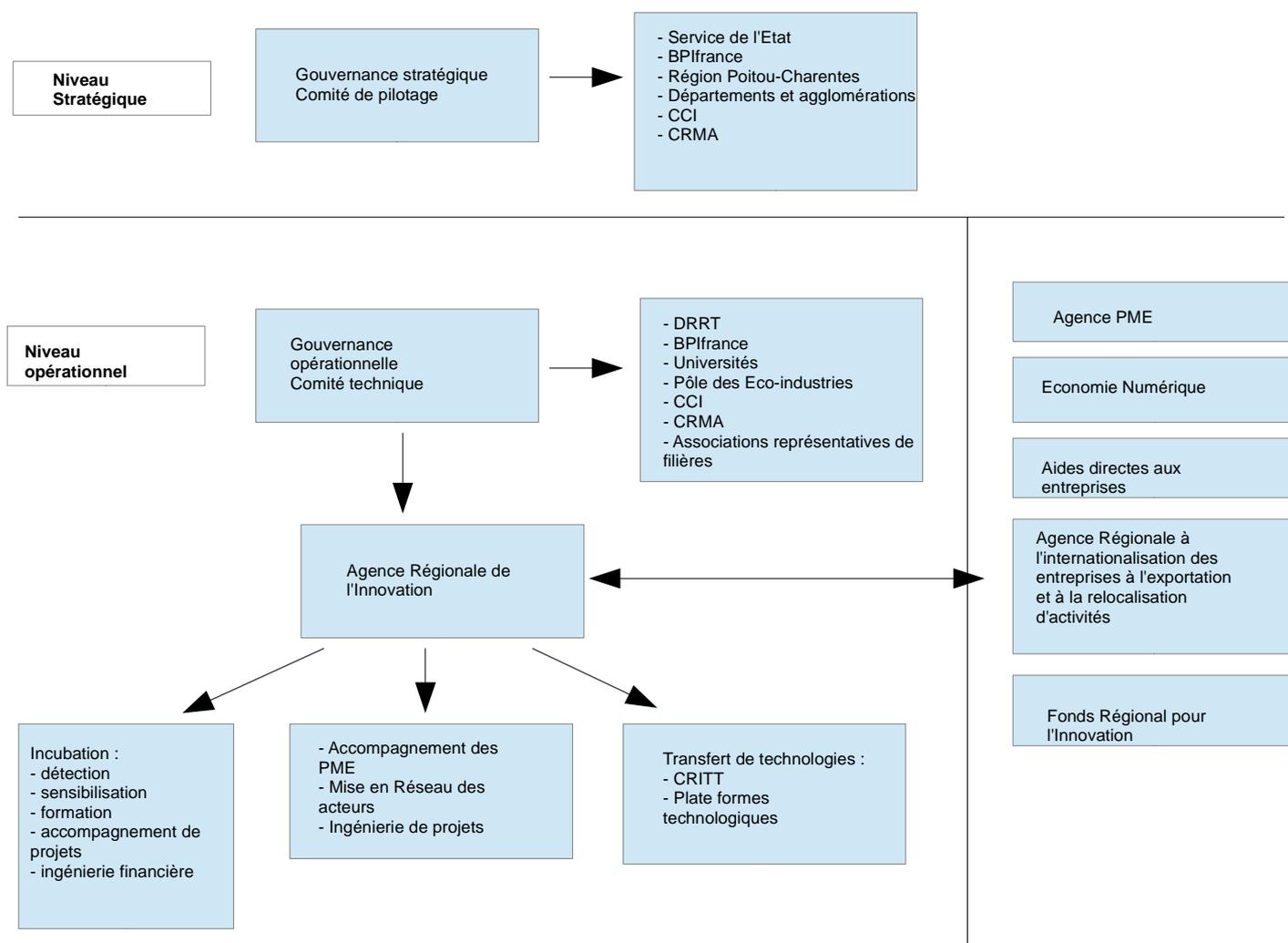
la Recherche et le Commissaire au Redressement Productif, BPI France, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat, ainsi que les associations et représentations professionnelles de filières, couvrant notamment les 5 domaines d'actions stratégiques de la S3.

Le Comité Technique aura vocation à se réunir trimestriellement afin :

- d'analyser et émettre un avis technique sur les projets d'innovation technologique candidats à un accompagnement de l'Agence en incubation, les grands projets structurants d'innovation (à l'image de l'institut de la chimie verte), les projets d'innovation technologiques des PME et des entreprises qui souhaitent bénéficier d'aides publiques ou d'un accompagnement de l'Agence ;
- d'émettre un avis sur les actions déployées au sein de chaque domaine d'activité stratégique ;
- de constituer un lieu de débat pour développer l'innovation en région et la compétitivité des entreprises, notamment dans les domaines d'activité stratégiques de la S3.

Des objectifs annuels sont fixés par le Conseil d'Exploitation et des critères de performance sont fixés pour chacune des actions présentées. L'Agence établit un bilan d'activité annuel présenté dans le cadre du bilan d'activité de la Région Poitou-Charentes.

Cartographie des acteurs et gouvernance de l'ARI



C) MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

L'Agence Régionale de l'Innovation aura une mission d'observatoire de l'innovation en Poitou-Charentes et assurera à ce titre le suivi de la SRI et des domaines d'activité stratégiques.

Des indicateurs de résultat sont mis en place au titre de l'approche transversale de l'innovation en région :

- en matière d'innovation dans les entreprises innovantes et de création d'entreprises innovantes ;
- en matière d'intensité de la recherche publique et privée,

En outre, un suivi spécifique des DAS sera mis en œuvre avec des indicateurs pour chaque domaine d'activité stratégique.

1) Indicateurs de développement de l'innovation dans l'entreprise notamment au travers de l'entrepreneuriat, de la mise en réseau des acteurs, de l'accompagnement des entreprises régionales et du financement

Indicateurs de résultat :

- nombre de créations d'entreprises innovantes
- nombre de créations d'entreprises issues de projets accompagnés par l'incubation
- nombre de dossiers déposés au titre du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes
- nombre de lauréats issus du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes
- nombre d'entreprises JEI
- nombre d'entreprises ayant déposé un dossier de soutien à l'innovation auprès des principaux financeurs (Bpifrance, Région)
- satisfaction des bénéficiaires concernant l'accompagnement des entreprises dans leurs parcours d'innovation
- nombre d'entreprises innovantes détectées et visitées
- nombre de demandes d'informations traitées et de mises en relations avec des centres de compétences
- nombre de PTR prescrites
- nombre de Chèques Innovations
- nombre d'entreprises financées par des aides à l'innovation
- montant des aides accordées aux entreprises
- appréciation des porteurs de projets et des entreprises quant à la pertinence des outils de financement au regard de leurs besoins

2) Indicateurs de renforcement du potentiel de recherche publique et privé :

Indicateurs de résultat :

- nombre de projets de recherche collaborative
- nombre de contrats de collaboration signés par les entreprises régionales et les organismes

de recherche régionaux

3) Indicateurs de suivi pour chaque Domaines d'activités stratégiques :

Indicateurs de résultat pour chaque DAS:

- nombre de brevets déposés
- nombre de publications
- nombre de projets d'innovation présentés et soutenus, montant des aides
- montant des investissements en R& D
- nombre de bénéficiaires du CIR